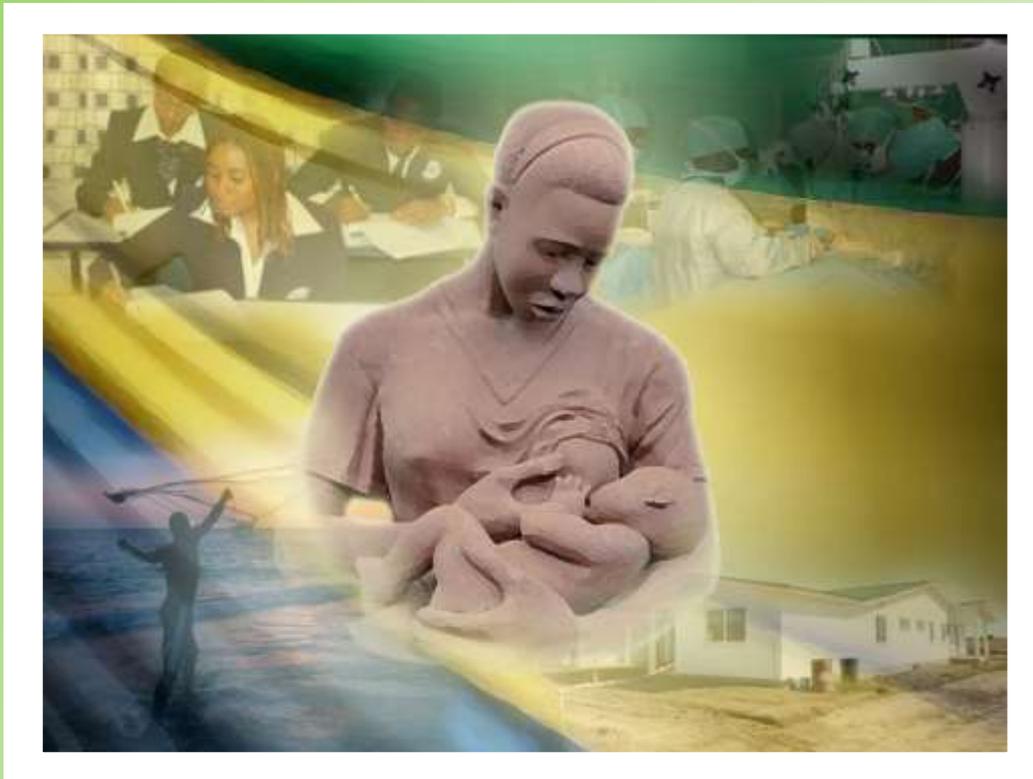




République Gabonaise
Ministère de l'Économie, de l'Emploi et
du Développement Durable



TABLEAU DE BORD SOCIAL



Situation 2006-2012

Direction Générale de l'Économie et de la
Politique Fiscale

N°4

Ministre de l'Économie, de l'Emploi et du Développement Durable

M. Luc OYOUBI

Ministre délégué

M. Désiré GUEDON

Directeur Général de l'Économie et de la Politique Fiscale

M. Jean Baptiste NGOLO ALLINI

Directeur Général Adjoint

Mme. Aurélie KASSAT

AVANT PROPOS

Le Tableau de Bord Social (TBS) est un outil d'évaluation et d'orientation annuel de la politique sociale du gouvernement. Le présent numéro, quatrième du genre, paraît après une longue période d'interruption, liée essentiellement à l'insuffisance des données statistiques des services techniques des départements ministériels sectoriels concernés.

En effet, l'insuffisance des données statistiques sur la démographie, la santé, les groupes vulnérables, l'éducation, la formation professionnelle, l'habitat et le Monde rural, ont gêné l'élaboration régulière de ce document.

Malgré les progrès qui restent à faire, la mise en place des services de statistiques dans les différentes administrations reste un impératif, afin de permettre l'amélioration de la fiabilité des informations contenues dans le TBS.

Remerciements

Nos sincères remerciements vont à tous les responsables des services qui nous ont permis de réaliser ce numéro, notamment les administrations et organismes dont le concours nous a été d'un précieux apport.

Nos remerciements vont également aux Gouverneurs de provinces qui n'ont ménagé aucun effort pour faciliter le travail de nos équipes sur le terrain.

Les données contenues dans ce document résultent d'une part des contacts permanents entre les agents de la Direction Générale de l'Economie et les services des différents Ministères impliqués et d'autre part, d'une enquête réalisée sur l'ensemble du territoire en mai 2013

Table des matières

AVANT PROPOS.....	2
Remerciements.....	3
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
Introduction Générale.....	10
Section I.....	12
Démographie - Economie.....	12
<i>I-Démographie</i>	13
I-1 -Présentation.....	13
I-2-Population.....	13
I-3 L'Indice de Développement humain.....	15
<i>II-Économie</i>	16
II-1 Indicateurs de revenus.....	16
II-1-2 Le salaire moyen dans le secteur moderne.....	17
<i>III- Emploi</i>	18
Section II.....	23
Santé et Nutrition.....	23
I. LES INDICATEURS DE SANTE	25
I.1 Les indicateurs de l'état de santé.....	25
I.2 Les activités de prévention de santé maternelle et infantile.....	28
II. LES INDICATEURS DE SERVICE DE SANTE	29
II.1 L'offre.....	29
II.2 Le Personnel médical dans le secteur public.....	30
II.3 Les indicateurs associés.....	30
III. LES INDICATEURS DE COUVERTURE DE SANTE	31
III.1 Les activités du Programme Elargi de Vaccinations (PEV).....	32
III.2 Le Financement de la santé.....	33
III.3 Le budget général du ministère de la santé.....	33
III.4 La nutrition.....	36
Section III.....	38
Les Groupes Vulnérables.....	38
I. PERSONNES HANDICAPÉES	39
II. LES ENFANTS DE LA RUE	45

Section IV	48
I. LE SECTEUR DE L'EDUCATION AU GABON	49
I.1 Les objectifs et les stratégies du Gabon en matière de l'éducation	49
I.2 Les objectifs poursuivis	50
I.3 La stratégie mise en œuvre	50
I.4 Les indicateurs de l'éducation et d'alphabétisation	51
Section VI	67
HABITAT	67
I-LE LOGEMENT	68
Les activités de vente	70
Les activités de production	70
II. L'ASSAINISSEMENT	71
II. LES INDICATEURS DE CONFORT	72
II.1 L'accès à l'eau	72
II.2 L'accès à l'électricité	76
II.3 L'accès aux télécommunications	77
<i>Nombre d'abonnés de téléphonie fixe et mobile au Gabon</i>	77
Section VII	81
Le Monde Rural	81
I. LE DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF DU GABON EN 2012	82
II. LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES	83
II.1 Évolution estimée de la population totale	83
II.2 Évolution de la Population Rurale de 2002 à 2010	84
II.3 Évolution de la Population Urbaine de 1960 à 2012	84
III. LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	85
III.1 L'Agriculture en zone rurale	85
III.2 La production des cultures vivrières	86
III.3 Les cultures de rente	86
III.4. L'élevage en milieu rural	89
IV. Le revenu des ménages ruraux	90
V. Les conditions de vie en zone rurale	91
Conclusion	92

SIGLES ET ABREVIATIONS

- AFRAM** : Académie Franco-Américaine de Management
- APD** : Aide Publique au Développement
- BEPC** : Brevet d'Etude du Premier Cycle
- BIT** : Bureau International du Travail
- BTP** : Bâtiments et Travaux Publics
- BTS** : Brevet de Technicien Supérieur
- CAISTAB** : Caisse de Stabilisation et de Péréquation
- CEMAC** : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
- CEPE** : Certificat d'Etude Primaire et Elémentaire
- CFPP** : Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel
- CHR** : Centre Hospitalier Régionaux
- CHU** : Centre Hospitalier Universitaire
- CNAMGS** : Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
- CNEFOR** : Conseil National de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche
- CNSS** : Caisse Nationale de Sécurité Sociale
- COSP** : Cellule d'Observation de la Santé Publique
- CRUP** : Centre Reconnu d'Utilité Publique
- CTA** : Centre de Traitement Ambulatoire
- DAP** : Direction d'Académie Provinciale
- DGAT** : Direction Générale de l'Administration du Territoire
- DGEFP** : Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale
- DGFP** : Direction Générale de la Formation Professionnelle

- DGPA** : Direction Générale Pêche et Aquaculture
- DGS** : Direction Générale de la Statistique
- DRS** : Direction Régionale de Santé
- DSCRP** : Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
- EDSG** : Enquête Démographique et de Santé du Gabon
- EM-GABON** : Ecole de Management du Gabon
- ENEC** : Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage
- ENEDA** : Ecole Nationale pour Enfants Déficients Auditifs
- ENSET** : Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique
- ENIAC** : Ecole Normale des Instituteurs de l'Alliance Chrétienne
- ENIC** : Ecole normale des Instituteurs Catholique
- ENIF** : Ecole Normale des Instituteurs de Franceville
- ENIL** : Ecole Normale des Instituteurs de Libreville
- ENIP** : Ecole Normale des Instituteurs Protestante
- ENS** : Ecole Normale Supérieure
- EPM-USTM** : Ecole Polytechnique de Masuku- Université des Sciences Techniques de Masuku
- ESAM** : Ecole Supérieure des Arts et des Métiers
- ESSIG** : Ecole Supérieure de Sciences d'Informatique et de Gestion
- FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
- FDSE** : Faculté de Droit et de Sciences Economiques
- FLSH** : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
- GEF** : Gabonais Economiquement Faible
- HECI** : Hautes Etudes Canadiennes et Internationales
- IDH** : Indice de Développement Humain

- IHEE** : Institut des Hautes Etudes Entrepreneuriales
- IHEM** : Institut des Hautes Etudes Managériales
- INSAB-USTM** : Institut National Supérieur d’Agronomie et de Biotechniques
- INSG** : Institut National des Sciences et de Gestion
- ISSEC** : Institut Supérieur des Sciences Economiques et Commerciales
- ISI BBS** : Institut Supérieur d’Ingénierie- Bgfi Business School
- IST** : Institut Supérieur de Technologie
- ITA** : Institut des Techniques Avancées
- ITGI** : Institut d’Edition des Techniques de Gestion d’Informatique
- ITO** : Institut Technique d’Owendo
- IUSO** : Institut Universitaire des Sciences de l’Organisation
- LNE** : Lycée National d’Excellence
- LPC** : Langue Parlée Complétée
- MDS** : Ministère de la Santé
- MII** : Moustiquaire pré-imprégnée d’insecticide
- OMD** : Objectifs du Milliaire pour le Développement
- OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- PEV** : Programme Elargi des Vaccinations
- PHV** : Programme d’Hydraulique Villageoise
- PIB** : Produit Intérieur Brut
- PIFE** : Prime d’incitation à la Fonction Enseignante
- PMA** : Pays les Moins Avancés
- PNDS** : Plan National de Développement Sanitaire
- PNLS** : Programme National de Lutte contre le Sida

- PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PRI** : Pays à Revenus Intermédiaires
- PSGE** : Plan Stratégique Gabon Emergent
- SDAU** : Schémas Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
- SEEG** : Société d'Energie et d'Eau du Gabon
- SMIG** : Salaire Minimum Garanti
- SNI** : Société Nationale Immobilière
- SOVOG** : Société de Valorisation des Ordures du Gabon
- SUP DE COM** : Ecole Supérieure de Commerce et de Management
- TBS** : Tableau de Bord Social
- UAS** : Université Africaine des Sciences
- UCL** : Université Continentale de Libreville
- UOB** : Université Omar Bongo
- UPK** : Université Polytechnique de Kougouleu
- USS** : Université des Sciences de la Santé
- USS-FMSS** : Faculté de Médecine des Science de la Santé

Introduction Générale

Conformément à la déclaration des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gabon déploie depuis plusieurs années des efforts importants au plan budgétaire en vue d'améliorer le bien-être de la population et de réduire la pauvreté.

L'adoption par le gouvernement gabonais du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) en juin 2003 intégrait cette vision.

La période d'étude que couvre ce Tableau de Bord Social peut être découpée en deux séquences : la première qui couvre les trois premières années allant de 2006 à 2008 et la seconde période de 2009 à 2012.

La première est un résumé de la période d'avant 2009 et la seconde une présentation à mi parcours des résultats des mesures sociales initiées par les nouveaux pouvoirs publics depuis cette date. Le présent Tableau de Bord Social fait donc une photographie de l'évolution de la situation sociale du Gabon de 2006 à 2012 en tenant compte de la transition politique et des changements intervenus depuis lors.

De façon globale, les indicateurs montrent une progression du niveau de vie des populations gabonaises sous l'effet des efforts entrepris par le gouvernement, bien que ces améliorations demeurent, au regard des attentes, lentes et insuffisantes.

En dépit de la volonté affichée par les pouvoirs publics depuis 2009, les problèmes tels que l'insuffisance des structures d'accueils, du nombre des enseignants et l'inadéquation formation-emploi subsistent dans le secteur de l'éducation, avec pour corolaire le taux élevé d'échec scolaire et un chômage grandissant, notamment chez les jeunes.

Sur le plan de l'habitat, les gabonais éprouvent toujours d'énormes difficultés pour accéder à un logement décent du fait de la rareté des lotissements et des coûts prohibitifs. La réalisation annoncée des 5000 logements annuels par l'entremise de la SNI et d'autres partenaires demeure à cet effet une attente pressante des populations dans les grands centres urbains, particulièrement à Libreville où la pression démographique est de plus en plus forte. Sur l'ensemble du pays, le besoin en logements est estimé à plus de 200 000.

Dans le domaine de la santé, de grands progrès ont été réalisés et les indicateurs sont plutôt satisfaisants. Le nombre des assurés de la CNAMGS va croissant. Les conditions de traitement des malades se sont améliorées suite à la transformation des anciens hôpitaux en Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) dont les conditions d'accueil sont nettement meilleures. Ces réalisations ont contribué à relever l'Indice de Développement Humain (IDH) du Gabon qui est passé de 0,655 à 0,683 entre 2006 et 2012. L'espérance de vie a été portée à 63 ans et le taux de mortalité infantile, quoique demeurant très élevé, n'est plus que de 70 pour mille.

En revanche, en ce qui concerne, l'emploi des jeunes, les groupes vulnérables et le monde rural, la situation est moins reluisante.

Section I

Démographie - Economie

I-Démographie

Hormis les indicateurs démographiques, cette partie présente également les caractéristiques du Gabon en matière de climat et de la végétation.

I-1 -Présentation

Pays équatorial situé dans le golf de Guinée, le Gabon est limité au Nord-Ouest par la Guinée Equatoriale, au Nord par le Cameroun, à l'Est et au Sud par le Congo Brazzaville et à l'Ouest par l'Océan Atlantique sur 800km. La longueur des frontières territoriales est de 2551 km, dont 350 avec la Guinée Equatoriale, 298 avec le Cameroun et 1903 avec le Congo.

La superficie du territoire gabonais est de 267 667 km². La forêt équatoriale couvre 80% du territoire avec plus de 400 essences et présente 180.000 km² de réserves forestières.

Le climat du Gabon est de type équatorial avec des précipitations abondantes, une chaleur constante et une hydrométrie élevée. Par an, la pluviométrie varie entre 1 500 et 3 000 mm d'eau selon les régions. La température moyenne varie entre 22° et 32° Celsius et présente un maximum de février à avril et un minimum entre juillet et août. Le climat du Gabon compte quatre saisons dont une petite saison sèche (de janvier à février), une grande saison de pluies (de mars à juin), une grande saison sèche (de juillet à septembre) et une petite saison de pluies (d'octobre à décembre).

Sur le plan administratif, le Gabon est divisé en différentes entités administratives et territoriales: provinces, départements, districts, cantons, regroupements de villages et villages. Les communes détiennent une position importante au sein des collectivités locales.

I-2-Population

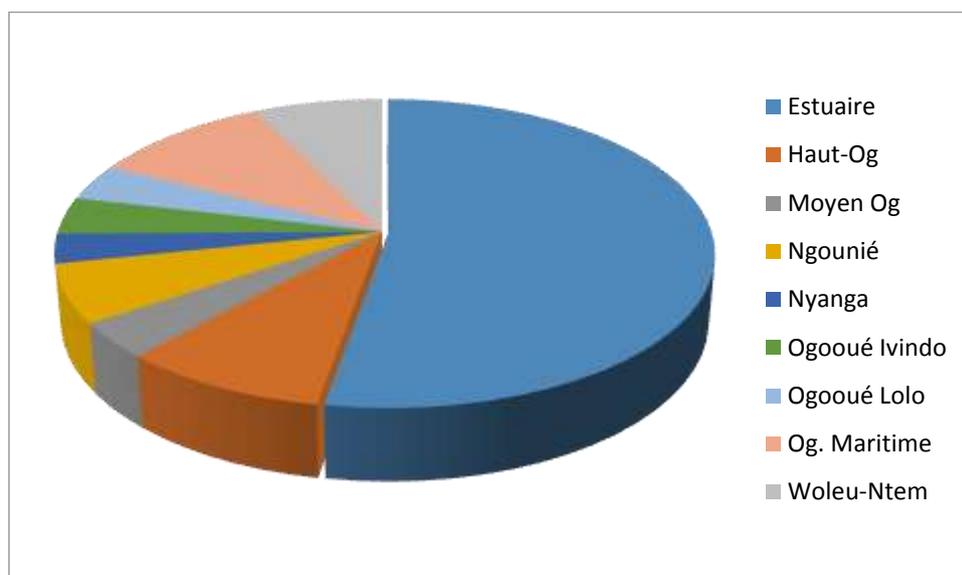
Depuis son indépendance en 1960, le Gabon a déjà organisé cinq (5) recensements : (1960, 1970, 1980, 1993, 2003). Le sixième est en cours de réalisation.

La population totale est estimée selon la Direction Générale des Statistiques à 1 597523 habitants en 2012. Celle-ci est essentiellement urbaine et relativement jeune.

Le tableau ci-après nous donne une idée de la population de 2006 à 2012

Provinces /Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Estuaire	725291	753808	783192	813387	844455	876582	889837
Haut-Og	124004	124186	124330	124427	124485	124525	131373
Moyen Og	51781	51905	52012	52099	52168	52229	55131
Ngounié	84438	85330	86243	87164	88099	89069	92562
Nyanga	42566	42482	42393	42301	42202	42113	44095
Ogooué Ivindo	53090	52835	52589	52345	52106	51881	53972
Ogooué Lolo	51834	52468	53091	53701	54301	54900	57659
Og. Maritime	141291	146846	152597	158536	164679	171061	172824
Woleu-Ntem	99949	99043	98123	97183	96227	95276	100070
Total	1374244	1408903	1444571	1481144	1518722	1557637	1597523

Sources: DGS



I-3 L'Indice de Développement humain

L'Indice de Développement Humain (IDH) est un indicateur composite qui mesure le niveau moyen atteint selon trois aspects essentiels de la vie humaine : santé, longévité, instruction et condition de vie descente. Cet indicateur est calculé par le PNUD et prend en compte : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction et le P.I.B réel par habitant.

L'Évolution de l'Indice de Développement Humain (I.D.H)

Au regard de l'évolution de l'I.D.H du Gabon, le niveau de développement du pays s'améliore de manière appréciable entre 2006 et 2012. Il augmente de 0,03 points et le classe 106^{ème} sur 189 pays.

Les efforts déployés par l'Etat en matière d'éducation et de santé expliquent cette progression.



Source : PNUD

II-Économie

Le Gabon affiche un PIB par habitant parmi les plus élevés d’Afrique Sub-saharienne, environ 7.370 dollars E.U, une performance largement tributaire des produits de l’exploitation des ressources naturelles, et plus particulièrement de l’exploitation pétrolière.

Toutefois, le pays demeure confronté à un paradoxe socio-économique. En effet, malgré ce PIB élevé (le pays appartient au groupe des pays à revenus intermédiaire), ses indicateurs sociaux s’apparentent à ceux du groupe des Pays les Moins Avancés (PMA).

Par ailleurs, les tendances de la période sous revue montrent que l’économie gabonaise a résisté à la crise financière et ses implications. Après une récession de près de 1,5% en 2009, le pays a gardé un niveau de croissance oscillant autour de 6% en moyenne sur les trois dernières années. Le gouvernement a mis en place dès 2009 un programme de réformes économiques intitulé Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), en vue d’accélérer la valorisation des potentiels énergétique, minier, forestier, touristique et agricole.

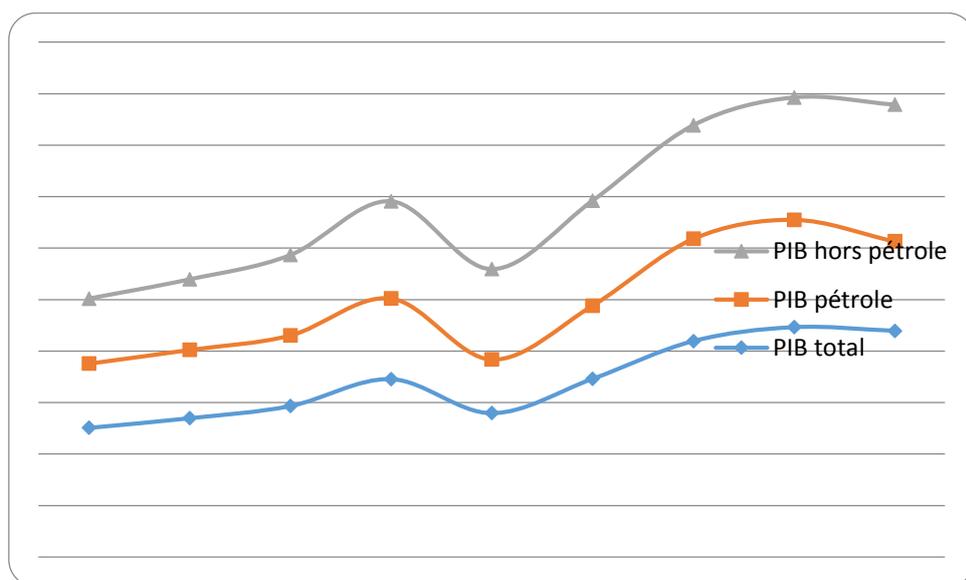
II-1 Indicateurs de revenus

II-1-1 Structure du PIB

L’activité économique s’est accrue de 2006 à 2012, malgré le ralentissement observé en 2009. L’accroissement du PIB réel a été soutenu par un secteur hors pétrole dynamique notamment les services, l’industrie et dans une certaine mesure l’agriculture.

Bien qu’ayant suivi la même tendance, l’activité du secteur pétrole ne représente plus qu’environ 40,5% de la richesse nationale en 2012 contre 50,5% en 2006.

Évolution du PIB (en milliards de F.cfa)

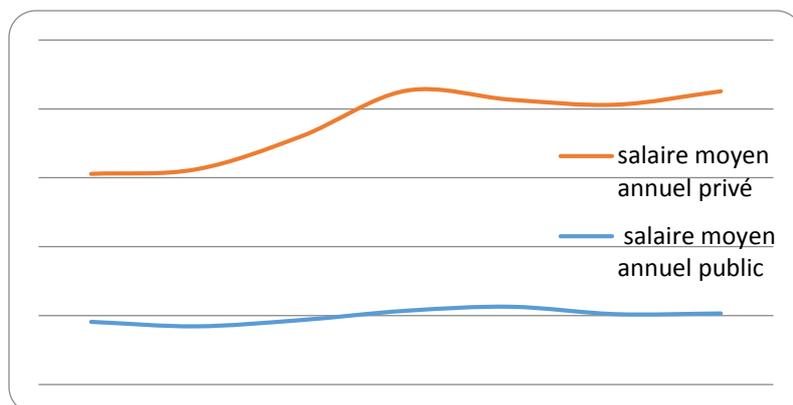


Source : DGEPP

II-1-2 Le salaire moyen dans le secteur moderne

L'écart de salaire moyen annuel entre le secteur privé et public est de 6.206.000 FCFA en 2006, alors qu'en 2012 cet écart est de 10.985.000 FCFA.

Évolution du salaire moyen annuel dans le secteur moderne au Gabon de 2006 à 2012



Source : DGEPPF

Les effectifs du secteur public en 2012 se situent à 101.372 agents contre 89.867 en 2011. Cette croissance se justifie essentiellement par les recrutements dans les administrations générales, des transports, de l'économie et des pouvoirs publics.

Globalement, on constate une hausse du salaire moyen durant la période 2006-2012 dans le secteur public, avec un pic en 2010. Cela s'explique d'une part par l'augmentation du SMIG qui passe de 44 000 à 80 000F CFA, et d'autre part par le revenu minimum mensuel fixé à 150 000 F CFA en 2010. A cela s'ajoute la revalorisation de certaines primes telles que la prime de transport, la prime de logement et l'octroi de la Prime d'Incitation à la Fonction Enseignante (PIFE).

Salaire moyen dans la Fonction publique gabonaise de 2006 à 2012

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Masse salariale (en milliards de FCFA)	267,3	270,5	320,8	402,1	437,9	458,1	522,5
Effectifs	58 813	64 035	68 540	72 913	77 576	89 867	101 372
Fonction publique	48 363	51 448	55 520	62 594	62 594	71 361	80 293
Salaire moyen annuel (en milliers de FCFA)	4 539	4 216	4 668	5 342	5 633	5 096	5 149
Salaire moyen mensuel (en milliers de FCFA)	378,3	351,3	389,0	445,2	469,4	424,7	429,1

Source : Tableaux de Bord de l'Economie

Entre 2006 et 2012, le salaire moyen annuel dans le secteur privé et parapublic enregistre une hausse de 50,15% passant de 10.745.000 à 16.134.000 FCFA. Cette hausse se justifie par l'augmentation du SMIG et de la prise en compte du revenu minimum mensuel (150 000 F CFA).

Salaire moyen dans le secteur privé et parapublic du Gabon de 2006 à 2012

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Masse salariale (en mds de FCFA)	577,1	616,5	659,8	759,5	825,6	912,9	967,4
Effectifs	53 695	754 041	49 401	47 482	54 847	59 932	60 770
Salaire moyen annuel (en milliers de FCFA)	10 745	11 398	13 339	15 985	15 041	15 217	16 134
Salaire moyen mensuel (en milliers de FCFA)	895,4	949,8	1 111,6	1 332,1	1 253,5	1 268,1	1 344,6

Source : Tableau de Bord de l'Economie

III- Emploi

Le marché de l'emploi est appréhendé à partir des données parcellaires de l'Office Nationale de l'Emploi (ONE), collectées à travers ses quatre (04) agences localisées à Libreville, Port-Gentil, Oyem et Franceville.

Entre 2006 et 2012, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à l'ONE est passé de 4 569 à 5 620, soit une augmentation de **23%**. En 2006, le volume de la demande d'emploi est en nette progression, suite à la prise en compte des données de l'agence de Port-Gentil.

Entre 2007 et 2009, la demande a presque stagné. A partir de 2010, celle-ci double avec un pic en 2011 et un répit en 2012. Cette situation s'explique par l'ouverture des nouvelles agences ONE d'Oyem et de Franceville.

Évolution des demandes, des offres d'emplois et des embauches directes par les entreprises

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Demandeurs	4 569	2 704	3 169	2 836	6 242	7 983	5 620
Places offertes	1 013	761	914	668	1 524	3 617	1 887
Embauches directes	692	509	620	360	595	1 066	646
Employeurs	217	234	240	241	266	552	448

Source : ONE

En 2011, l'Office National de l'Emploi enregistre 7 983 demandes d'emploi pour 3 617 places offertes par 552 employeurs. 1 066 embauches directes ont été réalisées sur les 3 617 offres d'emploi, soit un taux d'embauche de 29%. En 2012, 1 887 places ont été offertes par 448 employeurs. Parmi ces places offertes, 646 embauches directes ont été réalisées, soit un taux d'embauche de 34%.

Ces faibles taux d'embauche observés pourraient s'expliquer d'une part, par le fait que les profils de la majorité des demandeurs d'emploi inscrits ne correspondent pas aux besoins des entreprises. Ainsi, la main d'œuvre intermédiaire très sollicitée par les entreprises n'est pas accessible.

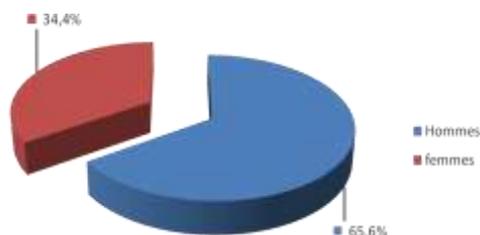
Les demandes d'emploi varient selon l'âge et le sexe. Elles proviennent davantage de la tranche d'âge de 25-34 ans représente 62,6% des demandeurs d'emploi inscrits en 2011.

Demande d'emploi selon l'âge et le sexe en 2011

Tranche d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Ensemble	%
16 - 19 ans	35	0,7	27	1,0	62	0,8
20 - 24 ans	698	13,3	284	10,4	982	12,3
25 - 29 ans	1710	32,7	1174	42,7	2884	36,1
30 - 34 ans	1369	26,2	751	27,4	2120	26,6
35 - 39 ans	697	13,3	342	12,5	1039	13,0
40 - 44 ans	398	7,6	98	3,6	496	6,2
45 - 49 ans	201	3,8	50	1,8	251	3,1
50 ans et plus	128	2,4	21	0,8	149	1,9
TOTAL	5 236	100,0	2 747	100,0	7 983	100,0

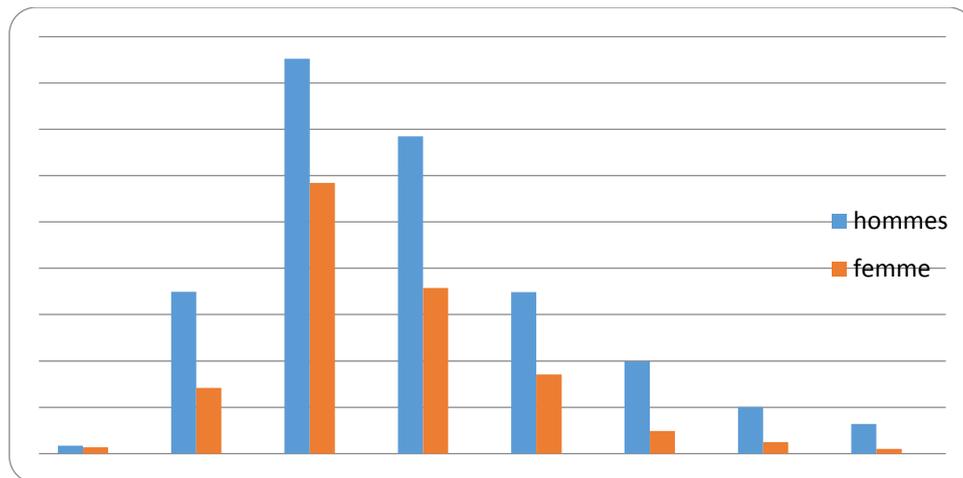
Source : ONE

Dans l'ensemble, la majorité des inscrits en 2011 sont des hommes, ils représentent 65,6%.



Source : ONE

Demandes d'emploi selon l'âge et le sexe en 2011



Source : ONE

Plus de 90% des places offertes par les employeurs s'adressent à la main d'œuvre intermédiaire.

Évolution des places offertes par niveau de qualification (%)

Qualifications	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cadres/Ingénieurs	7,6	14,0	19,0	19,9	19,0	10,9	10,6
Techniciens sup.	16,9	21,4	30,7	33,5	32,4	19,3	19,4
Techniciens	11,8	22,3	21,4	20,7	21,9	13,5	20,3
M.O qualifiée	41,0	12,0	12,8	6,0	8,3	17,1	26,5
M.O spécialisée	19,0	17,9	13,7	15,1	14,3	18,6	15,5
M.O banale	3,8	2,4	2,4	2,7	4,2	20,5	7,9

Source : ONE

Selon l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage (ENEC) de 2010, la structure et la dynamique de l'emploi montrent une tendance générale de prédominance des emplois informels par rapport aux emplois formels : les entreprises privées informelles fournissent la grande majorité des emplois (185 054). Cela représente près de la moitié (47%) des emplois.

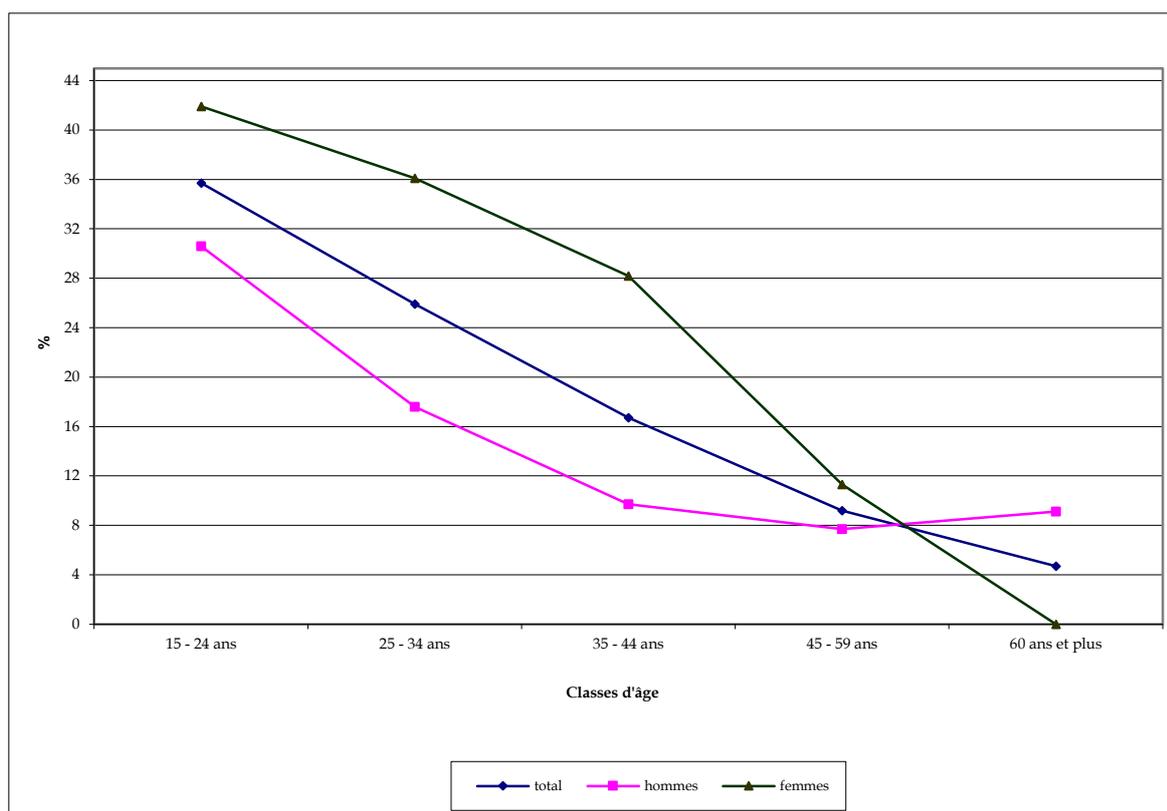
Les emplois dans les entreprises privées formelles ne représentent que 15,7% au niveau national, soit 62 272 emplois.

IV-Chômage

Le taux de chômage au sens du BIT est de 20,4% au niveau national selon l'ENEC 2010. Ce taux monte à 27,7% lorsqu'on y intègre les « chômeurs découragés » : on parle alors de chômage élargi. Celui-ci reflète la réalité de la situation des sans emploi sur le marché du travail. En milieu urbain il est de 20,6% et 19,3% en milieu rural.

Comme l'indique le graphique ci-dessous, le phénomène du chômage atteint plus les femmes (28,6%) que les hommes (14,4%).

Taux de chômage par sexe et par âge (BIT)



Source : ENEC 2010

Le taux de chômage varie en fonction de l'âge :

- chez les 15-24 ans le taux de chômage est de 35,7% ;
- celui des 25-34 ans est de 25,9% ;
- 16,7% pour les 35-44 ans ;
- 9,2% pour les 45-59ans
- et 4,7% pour les 60 ans et plus.

Par ailleurs, les jeunes éprouvent des difficultés pour la première insertion après leurs études. Le chômage des jeunes est donc préoccupant.

On distingue deux types de chômeurs : ceux qui cherchent leur premier emploi (« les primo-demandeurs ») et ceux qui ont perdu leur emploi (les « anciens occupés »). Les primo-demandeurs d'emploi sont estimés à 66 312 personnes dont 63,6% sont des femmes et 36,4% des hommes.

On distingue également deux types de chômage : le chômage de courte durée (moins d'un an), qui concerne beaucoup plus des primo-demandeurs (20%) et les anciens occupés (30%) et le chômage de longue durée.

Au Gabon, le chômage est essentiellement de longue durée : en moyenne 76,2 mois, soit 6 ans environs. Cette durée est plus longue pour les femmes (77,9 mois) que pour les hommes (73,8 mois).

L'existence de ce type de chômage mérite une attention particulière avec des interventions de l'Etat pour lutter contre ce fléau. Car, plus la durée du chômage est longue, plus il devient pénible et peut entraîner des graves difficultés sociales.

Section II

Santé et Nutrition

Le Gabon est subdivisé en dix (10) régions et cinquante et deux (52) départements sanitaires. Le système de santé gabonais actuel repose sur trois secteurs auxquels s'ajoute la médecine traditionnelle. Mais ceux-ci cohabitent sans relation formelle de complémentarité. Ces secteurs sont :

- public civil et militaire ;

- parapublic, essentiellement composé des structures de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Ce secteur fait l'objet d'une réforme en vue de son intégration dans le secteur public civil ;

- privé lucratif et non lucratif.

Le secteur public civil a une organisation pyramidale à trois niveaux :

- le niveau central ou niveau stratégique comprend l'ensemble des directions centrales y compris les programmes, les instituts et les structures de soins et de diagnostics de référence ;

- le niveau intermédiaire ou niveau d'appui technique est essentiellement composé de dix (10) Directions Régionales de Santé (DRS) et de neuf (9) Hôpitaux ou Centres Hospitaliers Régionaux implantés dans les chefs lieux des provinces. Ces Centres Hospitaliers Régionaux servent de référence aux structures du premier niveau de la pyramide sanitaire ;

- le niveau périphérique ou niveau opérationnel appelé département sanitaire est composé des Centres Médicaux, des Dispensaires, des Centres de Santé de District ou Urbain et des Cases de Santé. Le centre médical implanté au niveau du chef lieu du département sert de référence.

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) est la politique autour de laquelle s'articulent les actions du gouvernement en matière de santé. Celles-ci visent l'amélioration de l'état de santé des populations par une meilleure adéquation, qualitative et quantitative, entre l'offre des prestations sanitaires et les besoins essentiels de la population.

En vue d'améliorer l'offre des services de santé, les pouvoirs publics ont initié la construction des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) et des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) modernes dotés d'équipements et matériels de pointe, qui remplacent les anciennes structures.

De même, des politiques spécifiques sont mises en œuvre en faveur des populations les plus démunies.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la couverture médicale de base, les pouvoirs publics ont entrepris la mise en place effective de la CNAMGS conformément à l'ORDONNANCE N° 0022/PR/2007, du 21 août 2007, instituant le Régime Obligatoire d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale en République Gabonaise. Ce

Régime garantit la gratuité totale ou partielle d'un ensemble de prestations offertes dans des structures sanitaires conventionnées.

L'assurance maladie obligatoire est destinée aux personnes assujetties aux fichiers de la CNAMGS par le biais de l'immatriculation (agents publics, salariés et retraités du secteur privé et parapublic, travailleurs indépendants etc.). Elle s'applique aussi aux Gabonais économiquement faibles dans le but de consacrer les principes de l'assistance sociale et de la solidarité nationale au profit de la population démunie.

I. LES INDICATEURS DE SANTE

I.1 Les indicateurs de l'état de santé

Cette partie présente les indicateurs dérivés de l'espérance de vie et des taux de mortalité. Les estimations de la mortalité présentées dans ce document sont établies, dans la mesure du possible, à partir des données d'enregistrement des décès rapportées chaque année par les Directions Régionales de Santé (DRS).

Cette démarche peut conduire à certains écarts avec les statistiques officielles établies par les différents Organismes internationaux. Il importe aussi de souligner que ces estimations sont entachées d'une incertitude considérable car les systèmes de collecte statistique et sanitaire présentent des limites.

En 2012, l'espérance de vie est en progression de 2,3 ans par rapport à 2009, grâce à l'amélioration du système de santé qui s'est doté, au cours de ces cinq dernières années de structures performantes, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé et parapublic.

Principaux Indicateurs de Santé

	2009	2010	2011	2012
Taux brut de natalité	27,2	27,12	27,05	26,96
Espérance de vie à la naissance	61,85	62,29	62,69	63,62
Espérance de vie pour une femme	62,92	63,35	63,75	64,17
Espérance de vie pour un homme	60,83	61,27	61,88	62,11
Taux de mortalité (1 000 habitants)	9,12	8,94	8,78	8,61
Taux de mortalité infantile	51,50	50,40	49,30	48,20
Mortalité maternelle	600	520	ND	316

Source : MDS- COSP/OMS/PNUD, BANQUE MONDIALE

Les efforts publics en matière de santé ont permis d'améliorer l'espérance de vie à la naissance de 1,77 point entre 2009 et 2012. L'espérance de vie chez la femme et l'homme s'allonge respectivement de 1,25 et 1,28 par an.

Espérance de vie à la naissance et mortalité

Espérance de vie à la naissance									Taux de mortalité 1 000 naissances	Taux de mortalité néonatale (1 000 naissances vivantes)		
Homme			Femme			Pour les 2 sexes			2 sexes	Les 2 sexes		
2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2012	2010	2011	2012
61,2	61,8	62,1	63,3	63,7	64,1	62,2	62,6	63,6	8,6	30	28	25

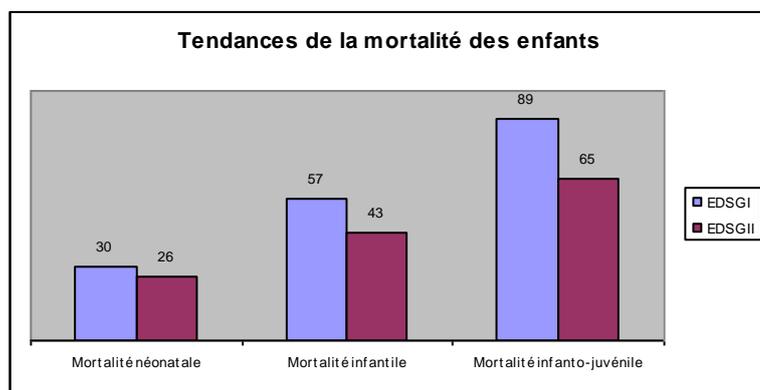
Source : OMS

Selon l'EDSG II, neuf naissances sur dix (90%) se sont déroulées dans un établissement sanitaire. Ainsi, bien que la mortalité maternelle soit encore relativement élevée, on note une légère amélioration de la santé maternelle qui est estimée à 316 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2012 contre 600 décès pour 100.000 en 2009.

Le taux de mortalité des enfants est passé de 51,50 pour 1000 à 48,20 pour 1000 naissances vivantes entre 2009 et 2012.

La mortalité infanto-juvénile continue de baisser au cours des dix dernières années et varie selon le milieu de résidence et selon le niveau d'instruction de la mère. Les mères sans instruction enregistrent 70 décès pour 1000 naissances, contre 44‰ pour les mères ayant atteint au moins le second cycle du secondaire.

Les écarts de taux sont importants entre provinces. En effet, c'est dans l'Ogooué-Ivindo (107‰) que ce taux est le plus élevé alors que le Moyen-Ogooué enregistre le plus faible taux selon l'EDSG II.



Source : EDSG II, 2012

Malgré ces baisses généralisées, des efforts pour faire reculer la mortalité néonatale (mortalité pendant les 28 premiers jours de vie) s'avèrent nécessaires, car celle-ci diminue plus lentement que celle des enfants plus âgés.

Les **pneumopathies** et les **maladies diarrhéiques** sont les deux principales causes de mortalité parmi les enfants de moins de 5 ans et ont été responsables respectivement de 18 % et de 15 % des décès infanto-juvéniles en 2012.

<i>Taux de mortalité des nourrissons probabilité de décès avant l'âge de 1 an (pour 1 000 naissances vivantes)</i>									<i>Taux de mortalité des – 5 ans probabilité de décès avant l'âge de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)</i>								
Hommes			Femmes			Pour les 2 sexes			Hommes			Femmes			Pour les 2 sexes		
90	00	09	90	00	09	90	00	09	90	00	09	90	00	09	90	00	09
81	73	62	54	48	41	68	61	52	104	93	77	81	73	60	93	83	69

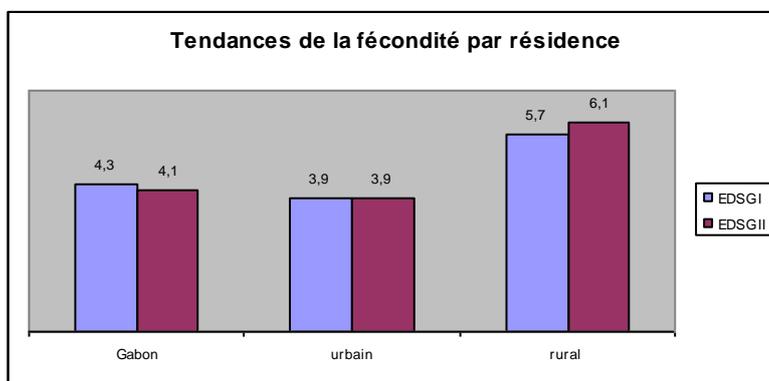
Source : OMS

Toutefois, la persistance des maladies infectieuses et parasitaires, des affections cardio-vasculaires représentent les causes principales de mortalité au Gabon.

<i>Taux de mortalité des adultes probabilités de décès entre 15-60 ans (pour 1 000 naissances vivantes)</i>								
Hommes			Femmes			Pour les 2 sexes		
2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
278	324	321	210	258	262	243	292	291

Source : O.M.S

L'indice de fécondité enregistre une légère baisse de 4,3 enfants en 2000 à 4,1 en 2012 (3,9 en milieu urbain contre 6,1 en milieu rural).



Source : EDSG II, 2012

La fécondité des adolescentes est élevée (28% des jeunes filles de 15 à 19 ans ont déjà commencé leur vie féconde, 23% sont déjà mères. Celle-ci est plus élevée dans le Woleu-Ntem, (45%), par rapport à Libreville et Port-Gentil où elle se situe à 22%.

Les variations de taux de fécondité sont tout aussi importantes selon la province. Passant d'un minimum de 3,5 à Libreville et Port-Gentil à un maximum de 6,7 dans la province du l'Ogooué-Ivindo.

I.2 Les activités de prévention de santé maternelle et infantile

Les activités de prévention en matière de santé maternelle et infantile constituent l'un des volets prioritaires de la politique du Gouvernement, au regard du nombre de mesures prises en faveur de la mère.

Consultations prénatales

Nombre de consultant	2010	8 731
	2011	11 637
	2012	13 532
Nombre de consultations	2010	17 813
	2011	26 159
	2012	32 693

Sources: MDS/DRS

Entre 2010 et 2012, le nombre de consultations prénatales s'est accru de 83,5%. Parallèlement le nombre de consultant a augmenté de 55%.

Toutefois, des efforts en matière de planification familiale s'avèrent encore nécessaires au regard du nombre des avortements qui reste élevé (23% de femmes ont eu recours au moins à un avortement au cours de leur vie).

Selon l'EDSG II, 49% des femmes n'ont reçu aucun message sur la planification familiale tandis que 38% en ont entendu parler à la télévision et 33% au cours d'une causerie.

Surveillance Médicale des enfants de 0 à 5 ans

	2010	2011	2012
Consultations des enfants de moins d'1 an	9 891	7 898	13 038
Consultations des enfants de plus d'1 an	3 052	1 503	2 245

Source : MDS/DRS

Les consultations des enfants de 1 à 5 ans ont baissé de 26,44% de 2010 à 2012. En revanche, celles des moins d'un an sont en hausse de 31, 82% sur la même période.

II. LES INDICATEURS DE SERVICE DE SANTE

II.1 L'offre

Le dispositif sanitaire se caractérise par une offre géographique relativement bonne, ce qui constitue un facteur important d'accessibilité aux services sanitaires.

II.1.1 Les infrastructures de santé dans le secteur public

Sur le plan structurel, on observe de gros investissements traduits par une infrastructure hospitalière très importante, en asymétrie avec les structures sanitaires périphériques. Les niveaux central et intermédiaire apparaissent particulièrement nantis avec la mise en fonctionnement des Centres Hospitaliers Universitaires (principalement dans la province de l'Estuaire), des Centres Hospitaliers Régionaux, disposant de plateaux techniques de bonne qualité.

	G1*	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8	G9
Hôpitaux	7	3	2	2	1	1	1	1	2
Dispensaires	28	80	44	94	46	16	65	28	58
Centres médicaux	11	13	2	8	4	1	4	1	5
Infirmes	22	7	2	7	3	3	1	9	10
Cases de Santé	11	6	1	17	17	13	4	12	29
SMI	4	2	1	8	2	2	1	3	5
Base épidémiologie	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CTA	3	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL	89	113	54	138	75	38	78	56	110

Source : MDS /DRS (*) Non pris en compte des nouvelles infrastructures de la province de l'Estuaire

La faible relation de complémentarité, voire l'absence de collaboration avec les autres composantes du système de santé (secteur public militaire, secteur privé lucratif) est de nature à exacerber cette asymétrie.

II.1.2 Les infrastructures de santé dans le parapublic et le secteur privé en 2012

Elles apparaissent comme indiqué ci-dessous :

Infrastructures	parapublic	privé lucratif	privé non lucratif
Hôpitaux	3	-	2
Dispensaires	515	-	4
Centres médicaux	9	-	-
Infirmes	450	-	-
Cliniques	-	19	-
Polycliniques	1	3	-
Cabinets médicaux	-	79	-
Laboratoires d'analyses	-	4	-
Pharmacies	-	33	-
Total	978	138	6

Source : MDS/DIS

Le système sanitaire public et parapublic est complété par le service de santé militaire qui dépend directement du Ministère de la Défense Nationale. Il comprend un hôpital des Instructions des Armées moderne doté d'un plateau technique performant et d'un réseau d'infirmières de garnison.

Dans le système sanitaire public, il existe des Centres de Traitement Ambulatoire(CTA), répartis dans toutes les capitales provinciales. Les CTA jouent un rôle primordial dans la lutte contre le SIDA dont la prévalence se situe à 4,1% en 2012 selon l'EDSG II.

Le secteur privé comprend des formations sanitaires reconnues selon les normes en vigueur en République Gabonaise. Celles-ci peuvent être à but lucratif ou à but non lucratif. Le privé lucratif englobe des cliniques et polycliniques (El Rapha, Biyoghe Chambrier), les cabinets médicaux, dentaires et de soins infirmiers, les laboratoires d'analyses médicales, les grossistes répartiteurs, les officines de pharmacie et dépôts de produits pharmaceutiques.

Les structures à but non lucratif comprennent des hôpitaux (Schweitzer et Bongolo) des centres médicaux, des cabinets des soins, des infirmières et autres dispensaires.

II.2 Le Personnel médical dans le secteur public

Les ressources humaines présentent une insuffisance quantitative et qualitative, avec un déficit prononcé dans les spécialités.

Personnel de Santé dans le Secteur Public (hors estuaire)

	2010*	2011*	2012*
Personnel médical	191	197	230
Dont :			
- Médecins généralistes	87	81	78
- Médecins spécialistes	20	29	42
- Sages-femmes	94	87	110
Para médical	2 150	2 217	2 663
Dont :			
- Infirmiers diplômés d'Etat	639	325	353
- Autres Infirmiers	1 387	1 651	2 125
- Techniciens supérieurs	124	141	185
Total	2 341	2 414	2 893

Source : MDS/DRS, () il n'est pas pris en compte ici les personnels médicaux de l'Estuaire.*

II.3 Les indicateurs associés

Ils permettent de mesurer le niveau de couverture des besoins en actes de soins offerts aux populations. Ils sont analysés à partir des indices de fréquentation des structures médicales, du ratio lit/population ainsi que par le taux de couverture médicale par personnel.

Les Médecins

Le ratio médecin / patient s'établit à 0,3 médecin pour 1 000 habitants, très loin de la norme OMS qui est de 1 médecin pour 1 000 habitants.

Les Paras – médicaux

D'une manière générale, le personnel paramédical a connu un accroissement de 2,83% de 2010 à 2012.

III. LES INDICATEURS DE COUVERTURE DE SANTE

Les indicateurs de la couverture de santé permettent de savoir dans quelle mesure les interventions sanitaires importantes bénéficient effectivement aux personnes qui en ont besoin.

Couverture par les services de santé

Couverture de soins prénatals en %		Naissances assistées par de personnels de santé qualifiés %	Naissances par césarienne %	Nouveaux – nés protégés à la naissance contre le tétanos néonatal %			Couverture vaccinale chez les enfants d'un an (%)									
Au moins 1 visite	Au moins 4 visites			10	11	12	OMD 4 Rougeole			DTCP 3			Hep B		Hib 3	
00	10	00-10	00-10	10	11	12	10	11	12	10	11	12	10	12	10	12
94	63	87	5,6	84	39	75	62	59	60	82	89,8	110	---	45	---	---

Source : Banque Mondiale, OMS, PNUD

Les statistiques des vaccinations dans le cadre du Programme Elargi des Vaccinations (PEV) concourent à la confection de l'indice de couverture vaccinale pour les enfants de 0 à 11 mois d'une part, puis à celle des enfants de 1 à 5 ans d'autre part.

III.1 Les activités du Programme Elargi de Vaccinations (PEV)

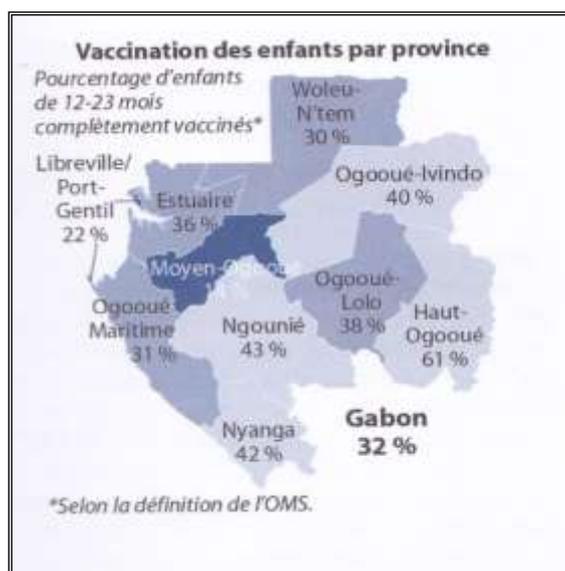
Taux de couverture vaccinale des enfants de 0 à 11mois

Vaccins	Années	Taux de couverture
BCG	2010	82,10%
	2011	68,10%
	2012	95,10%
DTCP	2010	81,50%
	2011	89,80%
	2012	110,90%
ROUGEOLE	2010	62,50%
	2011	59,20%
	2012	60,20%
VAT	2010	59,10%
	2011	64,30%
	2012	63,00%

Source : DRS

Selon l’OMS, la vaccination d’un enfant est complète si elle inclut le BCG, trois doses de DTCoq, au moins trois doses de vaccin contre la polio et le vaccin contre la rougeole, auxquels on ajoute les vaccins contre la fièvre jaune, l’hépatite B et le Hib.

Les statistiques de l’EDSG II montrent que près d’un tiers (32%) des enfants de 12 à 23 mois sont complètement vaccinés et le taux de couverture vaccinale varie selon les provinces. A ce jour, la proportion la plus élevée (61%) d’enfants vaccinés se trouve dans le Haut-Ogooué contre une couverture vaccinale plus faible dans le Moyen-Ogooué (14%).



Source : EDSG II

III.2 Le Financement de la santé

La politique gouvernementale est la gratuité des soins pour les populations, médicaments y compris. Mais depuis quelques années, la notion de participation des populations à la dépense de santé, chacun selon ses ressources, a été introduite. C'est sur cette base nouvelle que le gouvernement et les autres acteurs de la santé ont entrepris de mobiliser des ressources.

Près de 50% du budget de la santé est consacré aux investissements (constructions, réhabilitations et équipements) et 50% au fonctionnement. Entre 40% et 50% du budget de fonctionnement du secteur public de la santé est consacré aux salaires des agents.

La Part de la santé dans le budget de l'Etat

En milliards de FCFA	2009	2010	2011	2012
Budget général de l'Etat	1 541,5	2 214,8	2 370,8	2759,5
Budget de la Santé	79,490	139,238	115,238	123,160
En pourcentage (%)	5,16	6,3	4,9	4,5

Source : Lois de Finances

III.3 Le budget général du ministère de la santé

Le budget général du Ministère de la Santé fait apparaître une croissance moyenne de 26,4% entre 2009 et 2012. La proportion du budget de l'Etat consacrée à la santé est de l'ordre de 5% du budget général du pays. Mais en pratique, les problèmes d'exécution budgétaire réduisent encore ce chiffre.

Il est en deçà de l'objectif des 15% du budget de l'Etat consacrés à la santé préconisé par les Chefs d'Etats Africains en 2001 à Abuja, lors du sommet Africain sur le VIH/SIDA et les autres maladies infectieuses et des recommandations de l'initiative 20/20 qui demande que 20% des budgets des pays et 20% de l'aide publique au développement soient alloués aux services sociaux de base, notamment la santé et l'éducation.

Répartition du Budget de la Santé

Fonctionnement (en milliards FCFA)	2009	2010	2011	2012
Médicaments	5,825	4,392	4,428	5,570
Investissements	10,881	68,862	38,410	42,000
Fonctionnement	68,609	70 376	76 828	81 160
Total	79,490	139,238	115,238	123,160

Source : Lois de Finances

III.3.1 Les dépenses de santé

Les dépenses de santé recouvrent différents types de prestations :

- 1- Les frais d'hospitalisation ;
- 2- Les frais de « médecine de ville » ou « soins ambulatoires ». Ils comprennent essentiellement les honoraires des médecins, des dentistes et des auxiliaires médicaux, ainsi que les frais d'analyses de laboratoires ;
- 3- Les dépenses de médicaments ;
- 4- Les dépenses d'optique, de prothèses et de petits matériels médicaux.

En prenant en compte les subventions au système des soins, les dépenses de recherche et de formation médicales, celles de la gestion de l'administration sanitaire et celles liées à la médecine préventive (médecine scolaire, du travail, protection maternelle et infantile), on obtient la dépense courante.

Le Ministre de la Santé, dans une déclaration devant le Parlement, a rendu publics les comptes nationaux de la santé en 2010. Ils s'élèvent à plus de 244 milliards FCFA répartis entre les dépenses courantes (176 milliards) et les dépenses d'investissements (68 milliards). L'Etat y contribue à hauteur de 49% des dépenses, suivi par les ménages (25%), les assurances sociales (14,5%) et le secteur privé (10%).

Les dépenses publiques, essentiellement affectées aux postes salaire et financement des services, représentent 10% des dépenses courantes de l'Etat.

Ainsi, en 2012, le Gabon a dépensé 335 dollars par habitant, soit plus de 5,7 fois de plus qu'au Cameroun, 3 fois moins qu'en Guinée Equatoriale.

Dépenses de santé dans les pays de la CEMAC

En \$Us	GUINEE E.	CAMEROUN	GABON	CONGO	RCA
2009	804,47	60,41	266	66,96	18,27
2010	896,19	61,34	302	72,30	18,19
2011	962,57	59,37	316	65,11	18,02
2012	1 035,29	58,12	335	61,05	17,87

Source : Banque Mondiale

III.3.2 L'aide extérieure aux services de santé

Elle provient principalement des bailleurs internationaux dont la France, des Etats Unis et de l'OMS. La France, en matière d'aide au développement est le principal pourvoyeur de fonds et contribue à plus de 70% du montant d'Aide Publique au Développement.

Le paludisme et le VIH/Sida demeurent des préoccupations majeures en matière de santé au Gabon. Avec une prévalence du VIH de 8,9% en 2008, un Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) a été mis en place avec l'appui des Organismes Internationaux et autres associations. Ces derniers suppléent à l'absence des moyens publics en agissant sur divers fronts tels que la prévention, la prise en charge des malades et des orphelins, etc. l'achat de médicaments dépend d'un programme particulier auquel le gouvernement consacre annuellement 1,5 million de dollars (USD).

Les statistiques de l'EDSG II indiquent que la prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 49 ans est estimée à 4,1% en 2012 (5,8% chez les femmes contre 2,2% chez les hommes). Les taux d'infections augmentent aussi rapidement.

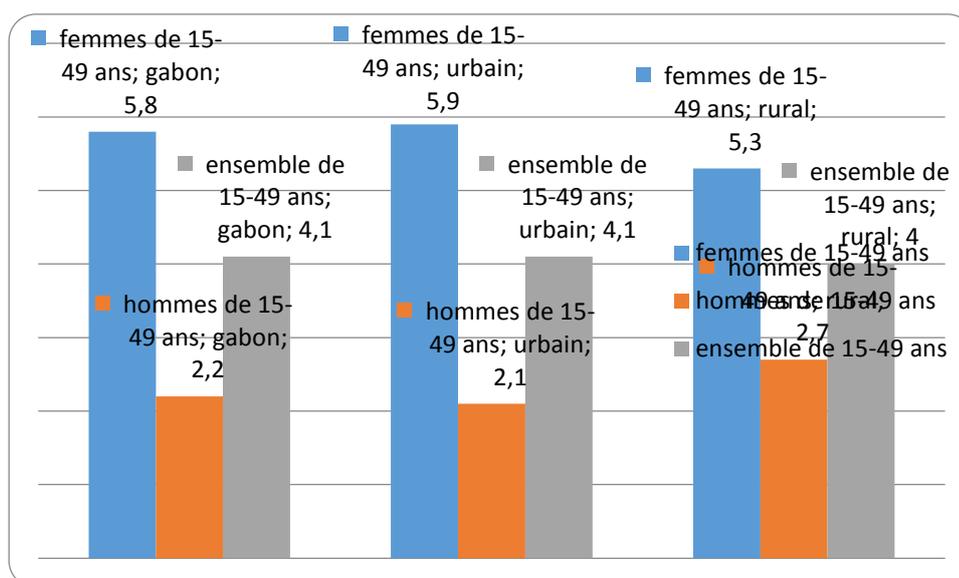
En outre, la prévalence varie selon la province. Celle-ci est plus faible dans l'Ogooué-Ivindo (3,3% chez les femmes et 1,3% chez les hommes) et, à l'opposé, plus élevée dans le Woleu-Ntem (9,7% pour les femmes et 4,6% pour les hommes).

Mortalité par cause spécificité et morbidité

Ratio de mortalité maternelle			Taux de mortalité par cause spécifique (100 000 habitants)		
			VIH/Sida	Paludisme	Tuberculose chez les personnes
1990	2000	2008	2009	2008	2009
260 [140-500]	260 [150-460]	260 [150-420]	164 [108-232]	31 [22-39]	62 [36-97]

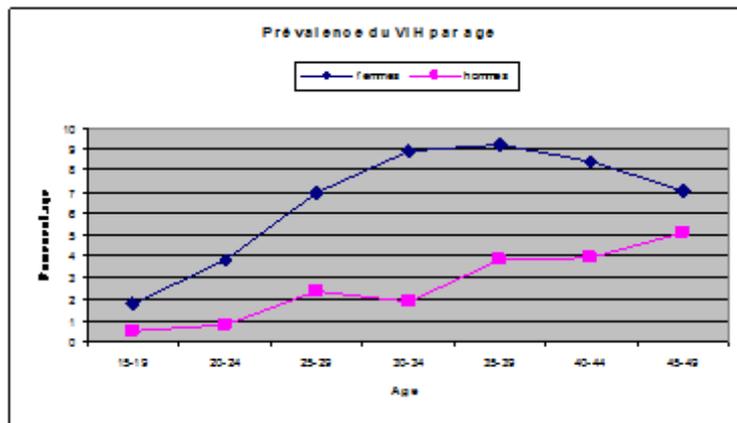
Source : OMS (statistiques mondiales de la santé, 2011)

Prévalence du VIH en 2012



Source : EDSG II

Prévalence du VIH par âge en 2012



Source : EDSG II, 2012

Le paludisme demeure un problème de santé publique. En 2008, la prévalence de cette maladie a varié de 37 à 71% selon l’OMS sur l’ensemble du territoire et touche davantage les femmes enceintes et les enfants de 0 à 5 ans. La lutte contre le paludisme passe notamment par la mise à disposition des moustiquaires aux ménages. Au Gabon, 36% des ménages possèdent au moins une moustiquaire pré-imprégnée d’insecticide (MII).

Selon l’EDSG II, les différences entre provinces sont importantes et c’est à Libreville et Port-Gentil que cette proportion est la plus faible (31%) contre 60% dans l’Ogooué-Ivindo.

III.4 La nutrition

La dénutrition chez l’enfant reste courante, selon les niveaux d’âge. D’après les données fournies par les DRS, et selon les cas recensés par âge dans les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI), 4,7% des enfants de 0-11 mois ont présenté des carences nutritionnelles en 2012. Cette proportion était de 20% en 2011.

Allaitement et Alimentation de complément

Au Gabon, selon l’EDSG II, de 2007 à 2012, 6% des enfants de moins de 6 mois étaient nourris au sein et 57% des enfants de 6 à 9 mois avaient reçu des aliments de complément.

Globalement, la majorité des enfants (90%) ont été allaités. Cependant, 32% l’ont été dans l’heure qui a suivi la naissance et 41% ont reçu des aliments avant le début de l’allaitement.

Malnutrition infantile

	2010		2011		2012	
	0-11 mois	12-23 mois	0-11 mois	12-23 mois	0-11mois	12-23 mois
Nbre d'enfants pesés	6 266	205	11 429	938	21 030	2 467
Nbre d'enfants malnutris dépistés	270	64	2 288	190	998	131
Nbre d'enfants malnutris récupérés	13	9	34	67	21	18
Nbre d'enfants en cours de récupération	35	32	57	82	56	43
Nbre d'enfants malnutris référés	4	5	5	1	3	9

Source : Ministère de la Santé

Section III

Les Groupes Vulnérables

Au Gabon, les groupes vulnérables sont composés des personnes qui se trouvent en situation de précarité économique et se caractérisent par une absence de revenu leur permettant de vivre décemment. Il s'agit notamment des personnes handicapées, des filles-mères, des indigents, des enfants de la rue et des orphelins.

Le présent TBS, met l'accent sur les personnes handicapées et les enfants de la rue, faute d'informations disponibles pour les autres groupes.

I. PERSONNES HANDICAPÉES

La définition du handicap présentée par l'OMS en 1980 et améliorée en 2001 met en évidence les différentes composantes suivantes du handicap:

- les déficiences ;
- les limitations d'actions ;
- les restrictions de participation.

Selon la loi n°19/95 du 13 février 1996 portant organisation de la protection sociale des personnes handicapées au Gabon en son article 2, « est considérée comme personne handicapée toute personne qui, frappée d'une déficience physique, sensorielle ou mentale, congénitale ou accidentelle, éprouve des difficultés à s'acquitter des fonctions normales exercées par toute personne valide ».

Nombre des personnes handicapées au Gabon en 2006

Province	Sexe				Population totale des personnes handicapées	%
	Masculin	%	Féminin	%		
Estuaire	656	29,44 %	476	23,52 %	1132	26,6%
Haut Ogooué	288	12,93 %	276	12,39 %	564	13,2 %
Moyen Ogooué	81	3,64 %	102	5,04 %	183	4,3 %
Ngounié	204	9,16 %	203	10,03 %	407	9,6 %
Nyanga	134	6,02 %	94	4,64 %	228	5,4 %
Ogooué Ivindo	151	6,78 %	133	6,57 %	284	6,7 %
Ogooué Lolo	187	8,39%	170	8,40 %	357	8,4 %
Ogooué Maritime	98	4,40 %	80	3,95 %	178	4,2 %
Woleu Ntem	333	14,95%	393	19,42 %	726	17,1 %
Gabon	2228	100%	2024	100%	4252	100%

Source : Direction Générale des Affaires Sociales

Nombre des personnes handicapées en 2007

Province	Sexe				Population totale des personnes handicapées	%
	Masculin	%	Féminin	%		
Estuaire	721	33,06%	553	27,35 %	1274	30,31 %
Haut-Ogooué	286	13,11 %	275	13,60%	561	13,35 %
Moyen Ogooué	81	3,71%	100	4,94%	181	4,31 %
Ngounié	204	9,35%	228	11,27 %	432	10,29 %
Nyanga	133	6,10 %	95	4,70 %	228	5,42 %
Ogooué Ivindo	146	6,69 %	133	6,58 %	279	6,64%
Ogooué Lolo	181	8,30%	169	8,36 %	350	8 ,33%
Ogooué Marit	97	4,45 %	81	4,01 %	178	4,23 %
Woleu Ntem	332	15,22%	388	19,19 %	720	17,13 %
Gabon	2181	100%	2022	100%	4203	100%

Source : Direction Générale des Affaires Sociales

Nombre des personnes handicapées en 2008

Province	Sexe				Population totale des personnes handicapées	%
	Masculin	%	Féminin	%		
Estuaire	714	31,49 %	558	26,18 %	1272	28,92 %
Haut Ogooué	277	12,22 %	263	12,34 %	540	12,28 %
Moyen Ogooué	91	4,02 %	113	5,30 %	204	4,63 %
Ngounié	242	10,67 %	285	13,34 %	527	11,98 %
Nyanga	149	6,57 %	110	5,16 %	259	5,88 %
Ogooué Ivindo	145	6,40 %	127	5,96 %	272	6,18 %
Ogooué Lolo	194	8,56 %	166	7,79 %	360	8,18 %
Ogooué Maritime	95	4,19 %	84	3,94 %	179	4,07 %
Woleu Ntem	360	15,88 %	425	19,94 %	785	17,85 %
Gabon	2267	100%	2131	100%	4398	100%

Source : Direction Générale des Affaires Sociales

Le Gabon compte, en **2006**, **4252 personnes handicapées**, **4203** en **2007** et **4398** personnes handicapées en **2008**. On note une prédominance en 2006 dans les provinces de l'Estuaire, du Woleu Ntem, du Haut Ogooué.

La répartition des personnes handicapées selon le sexe indique une prédominance du handicap parmi la population masculine avec un effectif de **2228** contre **2024** en **2006** ; de **2181** handicapés hommes contre **2022** en **2007** et de **2267** hommes contre **2131** en **2008**.

Ces données n'intègrent pas les personnes handicapées qui ne se sont pas fait recenser auprès du Ministère des Affaires Sociales. En effet, si l'on se réfère à l'étude de l'OMS qui stipule que la population handicapée représente généralement 10% de la population totale d'un pays, le Gabon compterait plus **13.000 personnes** handicapées, tous handicaps confondus.

De manière générale, les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes handicapées sont les suivantes :

- L'accès à l'emploi : de nombreuses personnes handicapées se voient obligées de vivre de mendicité puisque le marché du travail n'offre pas une grande possibilité d'exprimer leur personnalité.
- L'accès à la l'éducation et à la formation (Les structures classiques d'éducation et de formation ne sont pas toujours appropriées à toutes les formes de handicap.)
- L'accès aux soins de santé.
- L'accès au logement
- l'inaccessibilité des lieux publics

Fort de ce constat, le gouvernement gabonais a adopté des lois et pris des décrets et mesures en vue d'améliorer les conditions de vie de ces personnes.

Conformément au décret n°00269/PR/SEAS du 3 mai 1971 relatif à l'aide sociale au Gabon, le Ministère des Affaires Sociales, alloue une aide permanente annuelle aux personnes handicapées. Celle-ci est passée de **50 000** en 2006 à **75.000 francs CFA** en 2011. A cela s'ajoutent des dons en matériel orthopédique, renouvelable tous les cinq ans.

Le tableau suivant fait état des prestations sociales dont a bénéficié la population handicapée de 2006 à 2009.

Prestations sociales versées aux handicapés (en milliers de Francs CFA)

Prestations sociales	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Estuaire	66.250	95.550	95.400	97.200	80.050	86.100	83.100
Haut Ogooué	28.200	42.075	40.500	39.975	25.150	35.550	33.975
Moyen Ogooué	9.150	13.575	15.300	15.550	8.050	10.275	10.725
Ngounié	20350	32.400	39.525	39.000	25.600	39.675	43.125
Nyanga	11.400	17.100	19.425	19.875	12.650	16.575	16.425
Ogooué Ivindo	14.200	20.925	20.400	20.175	13.100	13.725	13.875
Ogooué Lolo	17.850	26.250	27.000	26.400	16.900	21.075	20.850
Ogooué Maritime	8.900	13.350	13.425	13.350	8.550	5.850	6.300
Woleu Ntem	36.300	54.000	58.875	59.175	38.200	41.175	41.625

Source : Annuaire Statistique 2009 /DAS Unité : milliers de francs CFA

Scolarisation des enfants handicapés

Selon la loi 21/2011 du système éducatif gabonais, la scolarisation est un droit et est obligatoire au Gabon pour tous les enfants de 3 à 16 ans. Pour les jeunes personnes atteintes de handicap sensoriel en l'occurrence la surdité, il existe une Ecole Nationale pour Enfants Déficiants Auditifs (ENEDA).

Située dans le 6^{ème} arrondissement à Libreville, cette école est née en 1982 d'une initiative privée mais est reconnue d'utilité publique en 1983, puis passe sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales en 1985 par arrêté n°00012/MASSSBE/DGAS du 05 novembre 1985. Ses missions consistent à assurer :

- l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire des enfants déficients auditifs ;
- une rééducation des enfants déficients auditifs ;
- la prise en charge psycho-sociale des enfants déficients auditifs ;
- le suivi éducatif et social en vue de leur insertion (insertion sociale).

La prise en charge éducative des jeunes handicapées se fait par la combinaison de deux types d'enseignements : un enseignement spécialisé et un enseignement qui se conforme au programme de l'Education Nationale.

L'enseignement spécialisé comprend la maîtrise de la langue des signes et le code LPC (langue parlée complétée) qui donne les rudiments des communications d'échange.

Effectif des enfants inscrits à l'ENEDA de 2010 à 2012

	2009-2010		2010-2011		2011-2012		TOTAL
	filles	Garçons	filles	garçons	filles	garçons	
Petite Sec	5	1	5	4	0	0	15
Moy. Sec	2	6	5	11	5	6	35
Initiation	4	5	10	4	10	12	45
CP1	8	12	10	15	13	9	67
CP2	7	9	7	9	16	18	66
CE1	5	5	3	7	5	7	32
CE2	2	6	5	5	4	11	33
CM1	5	6	4	6	6	5	32
CM2	1	1	1	1	1	2	7
Classe Spéc.	1	7	0	0	0	0	8
TOTAL	40	58	50	62	60	70	

Source : ENEDA

De 2010 à 2012, les effectifs de l'ENEDA sont passés de 98 à 130 élèves ; soit un accroissement de 32,7%. La part des filles sur la même période est de 44,11%.

Au terme de la scolarité, c'est-à-dire en classe de CM2, l'établissement présente ses élèves à l'examen du CEPE. Le tableau suivant retrace les taux de réussite au CEPE de 2010 à 2012.

TAUX DE REUSSITE AU CEPE

Périodes	Nombre d'élèves inscrits	Nombre d'élèves admis	Variation d'âge	Pourcentage
2009-2010	Filles 0	0	0	0 %
	Garçons 0	0	0	
2010-2011	Filles 1	1	17-22 ans	100 %
	Garçons 1	1		
2011-2012	Filles 2	0	19-23 ans	33,33 %
	Garçons 1	1		

Source : ENEDA

A cet établissement, on peut rajouter la fondation **Horizons Nouveaux** qui accueille des enfants ayant une déficience intellectuelle (handicapés mentaux, trisomiques ayant un retard scolaire mental).

Ces deux écoles ont des statuts différents : **L'ENEDA** appartient entièrement au Ministère des Affaires Sociales tandis qu'**Horizons Nouveaux** est une structure privée qui bénéficie toutefois d'une subvention de l'Etat de **600 millions** par an.

Dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées, des projets et autres mesures ont été adoptés parmi lesquels :

- Le projet de décret portant création des conditions d'accessibilité aux édifices publics pour les personnes handicapées. Ce texte a été pris en janvier 2010, en application des dispositions de l'article 51 de la Constitution.
- La loi n°19/15 du 13 février 1996, portant protection sociale des personnes handicapées qui donne droit à la réduction :
 - ✓ des frais médicaux dans les établissements publics;
 - ✓ des tarifs de transports publics;
 - ✓ des frais d'accès aux centres culturels et/ou sportifs; des frais de scolarité dans les établissements publics ou ceux reconnus d'utilité publique.

Les actions de l'Etat sont soutenues par plusieurs associations et fondations. C'est le cas de la **fondation Sylvia Bongo Ondimba**, qui a remis en juin 2012 **325 fauteuils**

électriciens manuels et **scooters** aux personnes vivant avec un handicap moteur. Plus de **200** autres ont également été distribués dans le reste du pays.

La Croix-Rouge participe aussi au soutien des personnes handicapées en distribuant le « Panier Alimentaire ».

Malgré ces actions positives la situation des personnes handicapées au Gabon demeure difficile.

II. LES ENFANTS DE LA RUE

Pour cerner le phénomène des enfants de la rue au Gabon, le Ministère des Affaires Sociales a mené une étude sur la question en 2011. L'enquête a consisté à identifier et enregistrer la population cible selon les caractéristiques ci-après :

- **être âgé de 6 à 17 ans ;**
- **vivre de la rue** (avoir un lieu d'habitation familial tout en ayant des activités dans la rue) ;
- **vivre dans la rue** (habiter et/ou avoir des activités dans la rue).

Ainsi, les enfants de la rue sont des enfants qui ont fait de la rue leur milieu de vie. Ils y errent à longueur de journée et y demeurent jusqu'aux heures tardives. Certains d'entre eux se livrent à des activités telles que "boys-chauffeurs", laveurs de voitures etc.... tandis que d'autres s'adonnent à la mendicité.

Effectif des enfants de la rue par province/ 2011-2012

Provinces	Villes	Enfants non scolarisés
Estuaire	Libreville	10 786
	Owendo	1068
	Ntoum	215
Haut- Ogooué	Franceville	886
	Moanda	593
Moyen Ogooué	Lambaréné	570
Ngounié	Mouila	382
Nyanga	Tchibanga	446
Ogooué Ivindo	Makokou	463
	Boué	426
Ogooué Lolo	Koula-Moutou	426
	Larstourville	150
Ogooué Maritime	Port-Gentil	2811
Woleu Ntem	Oyem	578
	Bitam	160
Total		19. 960

Source : Direction des Affaires Sociales

Pour mener à bien cette étude, le Ministère des Affaires Sociales a déterminé un échantillon représentatif de l'ensemble des enfants de la rue au Gabon.

Echantillon des enfants de la rue par sexe et par ville

Province	Ville	Sexe		Total
		Garçon	Filles	
Estuaire	Libreville	191	6	197
	Owendo	20	1	21
	Ntoum	12	9	21
Haut- Ogooué	Franceville	45	7	52
	Moanda	14	0	14
Moyen Ogooué	Lambaréné	28	5	33
Ngounié	Mouila	49	1	50
Nyanga	Tchibanga	44	8	52
Ogooué Ivindo	Makokou	20	4	24
	Boué	7	0	7
Ogooué Lolo	Koula-Moutou	38	16	54
	Larstourville	6	6	12
Ogooué Maritime	Port-Gentil	73	2	75
Woleu Ntem	Oyem	27	9	36
	Bitam	6	4	10
Total		580	78	658

Source : Direction des Affaires Sociales/ 2011-2012

Le phénomène des enfants de la rue est commun à toutes les villes, avec une prédominance dans les villes de Libreville (197 enfants) et de Port-Gentil (75 enfants). Cela peut s'expliquer d'une part, par l'importance des activités économiques et d'autre part par la grande densité humaine de ces deux villes.

Répartition de la moyenne d'âge des enfants de la rue, par sexe et par localité

Province	Ville	Sexe		Total
		Garçon	Filles	
Estuaire	Libreville	14,69 ans	12,77 ans	13,73 ans
	Owendo	15,83 ans	15,74 ans	15,65 ans
	Ntoum	14,5 ans	14,44 ans	14,48 ans
Haut- Ogooué	Franceville	14,32 ans	14,25 ans	14,29 ans
	Moanda	12,62 ans		
Moyen Ogooué	Lambaréné	15,55 ans	15,50 ans	15,53 ans
Ngounié	Mouila	14,55 ans	14,79 ans	15,03 ans
Nyanga	Tchibanga	14,95 ans	16,67 ans	15,25 ans
Ogooué Ivindo	Makokou	14,80 ans	14,25 ans	14,71 ans
	Boué	11,71 ans		
Ogooué Lolo	Koula-Moutou	13,46 ans	13,88 ans	13,59 ans
	Lastourville	16,17 ans	16 ans	16,08 ans
Ogooué Maritime	Port-Gentil	15,58 ans	16,50 ans	16,04 ans
Woleu Ntem	Oyem	12,87 ans	9 ans	12,47 ans
	Bitam	14 ans	11,75 ans	13,1 ans
Total		14,38 ans	14,48 ans	14,76 ans

Source : Ministère des Affaires Sociales

Dans l'ensemble, les enfants de la rue sont des adolescents. Les filles sont légèrement plus âgées que les garçons (14,48 ans et 14,38 ans).

De manière générale, les enfants de la rue ont encore leurs parents en vie : 85 enfants ont perdu leur mère biologique contre 30 qui sont orphelins de père et 55 de père et de mère.

Répartition des enfants de la rue selon la survie des parents biologiques

Situation familiale	Sexe		Total
	garçon	Filles	
Orphelins	39	16	55
Seul le père est en vie	24	6	30
Seule la mère est en vie	76	9	85
Père et mère en vie	412	47	459
Non déclarés	29	0	29
Total	580	78	658

Source : Ministère des Affaires Sociales

Pour régler la question des enfants de la rue au Gabon, les autorités gabonaises, ont signé un partenariat avec certaines structures de la place ; notamment les structures ‘ Arc-en-ciel’ et ‘Espoir’ qui ont pour principal but la protection et la promotion des enfants de la rue. Les deux centres d'accueil qui sont situés à Libreville ont une capacité de 30 places pour les garçons (Arc-en-ciel) et de 10 places pour les filles (‘Espoir’).

Ce partenariat signé avec l'Etat gabonais n'est qu'un appui en vue de mieux protéger les enfants vulnérables sur le territoire gabonais et permettre leur épanouissement.

A cela s'ajoutent les centres SIFOS et SOS MWANAS qui œuvrent dans la protection des enfants vulnérables.

Section IV

Education

I. LE SECTEUR DE L'EDUCATION AU GABON

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en vue d'apprécier la qualité de vie d'une Nation, intègre dans le calcul de l'Indice de Développement Humain (IDH) le niveau d'instruction. Ce dernier repose sur deux critères : le taux brut de scolarisation et le taux d'alphabétisation.

Au Gabon, le secteur de l'Education a toujours occupé une place de choix dans les programmes gouvernementaux. C'est pourquoi les nouvelles autorités du pays ont dès 2009, placé l'enseignement au cœur des priorités de leurs actions.

Depuis 2010, le système éducatif gabonais connaît une véritable transformation. De l'enseignement primaire au supérieur, en passant par le secondaire, une nouvelle dynamique a été impulsée.

I.1 Les objectifs et les stratégies du Gabon en matière de l'éducation

Entre 2006 et 2009, c'est la loi No 16/66 d'août 1966 portant orientation générale de l'enseignement en République Gabonaise et les décisions issues des Etats Généraux de l'Education de 1983 qui prévalaient en matière d'éducation. A cela s'ajoutent les recommandations de la Conférence Mondiale sur l'Education pour tous, tenue à JOMTIEN en Thaïlande en 1990, et celles du Plan d'Urgence sur l'Education Nationale adopté en conseil des Ministres en Août 1999.

Depuis 2010, la nouvelle politique en matière d'éducation s'inscrit dans le cadre des conclusions des Etats Généraux de l'Education, de la Recherche et l'adéquation formation-emploi, de mai 2010,

La nouvelle Loi d'orientation Générale de l'Education, de la Formation et de la Recherche no 21/2011, issues de ces Etats généraux, en son article 2 réitère le caractère obligatoire de l'éducation et la formation en République Gabonaise. En effet, l'accès à l'éducation et à la formation est assuré à tout jeune gabonais ou étranger résidant au Gabon, âgé de 3 à 16 ans.

L'enseignement et la formation sont assurés dans divers établissements :

- **Les écoles pré- primaires.** Elles accueillent les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 5 ans.
- **L'enseignement primaire** comprend trois cycles :
 - Le cycle préparatoire qui concerne les 1ere années
 - Le cycle élémentaire (2^{eme} et 3^{eme} année)
 - Le cycle moyen (4^{eme} et 5^{eme} année)
- **L'enseignement secondaire général** est dispensé dans les collèges et les Lycées. Les collèges accueillent les élèves jusqu'en classe de troisième ; les Lycées s'occupent des études du second cycle ; mais peuvent aussi accueillir des classes du premier cycle.

A cela s'ajoutent les Lycées Scientifiques qui accueillent les élèves ayant satisfait au BEPC avec une moyenne d'au moins 12/20. Ils préparent au Baccalauréat scientifique. Il y a également le Lycée National d'Excellence (LNE) qui recrute les élèves ayant satisfait au BEPC avec une moyenne annuelle d'au moins 14/20 dans une filière pour les préparer au Baccalauréat.

- **L'enseignement technique** est assuré dans les Lycées techniques et prépare au baccalauréat technologique ou au Brevet de Technicien Supérieur (BTS)
- **L'enseignement supérieur** est composé de trois (3) principales Universités : l'Université Omar Bongo (UOB), l'Université de Masuku et l'Université des Sciences de la Santé (USS). Aux côtés de ces Universités évoluent des Grandes Ecoles et Instituts.

I.2 Les objectifs poursuivis

En vue de se conformer aux orientations internationales et d'atteindre l'émergence économique du pays, le Gouvernement s'est fixé les objectifs suivants :

- définir les principes fondamentaux, les missions et l'organisation académique de l'éducation, de la formation et de la recherche ;
- fixer les modalités et les conditions d'exercice du métier d'enseignant, de formateur et de chercheur en République Gabonaise, ainsi que d'autres personnels des secteurs éducation, formation et recherche ;
- fixer le cadrage général des curricula, des offres de formation, des calendriers et rythmes scolaires et académiques, des orientations et la prise en charge sociale des apprenants ;
- établir le cadrage général des garanties de l'Assurance Qualité en matière d'enseignement, de formation et de recherche, ainsi que celui des partenariats « public/privé ».

I.3 La stratégie mise en œuvre

La stratégie développée pour atteindre ces objectifs a également évolué depuis 2006. Elle passe par plusieurs éléments dont :

- la redynamisation de la Commission Nationale sur la Carte Scolaire par l'élaboration d'un projet de décret en cours de signature, portant réorganisation de la commission nationale de la Carte Scolaire et l'organisation annuelle des commissions provinciales. Il s'agit d'un instrument qui permet de programmer tous les besoins en termes d'établissements, du matériel didactique, ou du personnel etc. Il demeure l'un des produits les plus importants pour la diffusion des informations relatives au secteur.
- l'amélioration du système de collecte et de traitement de l'information.

Depuis 2010, dans le cadre du « **Plan Stratégique Gabon Emergent** », le volet éducation, se décline en treize (13) programmes sectoriels sur la période allant de 2011-2015.

Au plan national, il a été créé le Conseil National de l'Enseignement et de la Formation et de la Recherche (CNEFOR). Placé sous l'autorité du Président de la République, le CNEFOR est la plus Haute Instance Nationale en matière d'éducation. Il a pour mission d'évaluer la mise en œuvre des offres de formation, des projets d'infrastructures et d'équipements dans l'enseignement, la formation et la recherche.

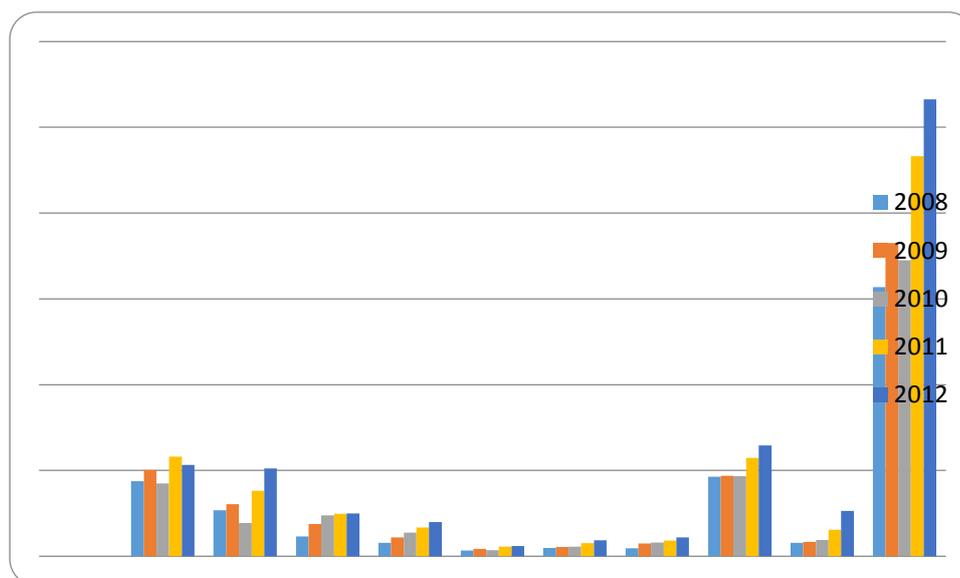
Au plan territorial, l'organisation académique du secteur Education se divise en autant d'académies qu'il y a des provinces. Autrement dit il existe neuf (9) Directions d'Académie réparties dans les neuf provinces du pays.

I.4 Les indicateurs de l'éducation et d'alphabétisation

Évolution des effectifs du préscolaires par province de 2008 à 2012

Province /année	2008	2009	2010	2011	2012
Estuaire	4364	5024	4237	5807	5316
H. O.	2678	3031	1927	3811	5120
M.O.	1161	1871	2386	2478	2486
Ngounié	789	1096	1368	1678	1987
Nyanga	338	420	358	556	597
O. Ivindo	478	532	564	772	924
O.Lolo	458	744	792	919	1101
O. M.	4634	4686	4677	5735	6458
W. N.	782	842	945	1547	2642
Total	15682	18246	17254	23303	26631

Sources : Directions d'Académies Provinciales



Pour l'ensemble du pays, les effectifs dans le pré-primaire enregistrent une hausse de 69,82% entre 2008 et 2012, passant de 15.682 à 26.631 élèves.

Évolution des effectifs du primaire par province de 2006 à 2012

Provinces/ Années	2006			2007			2008			2009		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Estuaire	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	37045	36680	73725	nd	nd	nd
H. O.	16027	15882	31909	14432	17016	31448	35310	12310	47620	16662	15998	32660
M.O.	7176	67276727	13903	7176	6727	13903	7198	6693	13891	6837	6763	13600
Ngounié	11821	10767	22588	11696	9891	21587	10861	9781	20642	10861	9781	20642
Nyanga	6483	5960	12443	6022	5523	11545	5837	5491	11328	5183	4908	10091
O. Ivindo	8136	7397	15533	7322	6950	14272	8447	7604	16051	8447	7604	16051
O.Lolo	6701	6488	13189	6782	6637	13419	6600	6214	12814	6452	6122	12574
O. M.	13486	13364	26850	13907	13833	27740	13779	13620	27399	13635	13629	27264
W. N.	11835	11084	22919	11316	10675	21991	11060	10479	21539	11060	10479	21539
Total	81665	77669	159334	78653	77252	155905	136137	108872	245009	79137	75284	154421

Source : DAP

Provinces/Années	2010			2011			2012		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Estuaire	59897	59092	118989	71145	71031	142176	65957	65397	131354
H ;Ogooué	14244	15886	30130	16142	15226	31368	16709	15786	32495
M ;O	6751	6425	13176	6868	6308	13176	6840	6462	13302
Ngounié	20034	17982	38016	11551	15391	26942	16772	15976	32748
Nyanga	5112	4912	10024	5130	4758	9888	4825	4529	9354
O.Ivindo	8447	7604	16051	9015	7099	16114	8120	7060	15180
O. Lolo	6426	6122	12548	6115	6155	12270	6266	6004	12270
O. Maritime	15879	15854	31733	17424	17267	34691	16065	15639	31704
Weleu. Ntem	10589	9641	20230	11036	9923	20959	10684	9546	20230
Total	147379	143518	290897	153290	153158	306448	152238	146399	298637

Source : DAP

% d'élèves inscrits au primaire selon le sexe

Années	Total Elèves	G	%	F	%
2005-2006	159334*	81665*	51,25	77669*	48,75
2006-2007	156905*	78653*	50,12	77252*	49,23
2007-2008	245009	136137	55,56	108818	44,41
2008-2009	154421*	79137*	51,25	75284*	48,75
2009-2010	290897	147379	50,67	143518	49,33
2010-2011	306448	153290	50,02	153158	49,98
2011-2012	298637	152238	50,98	146399	49,02

Source : DAP, (*) non compris les données de l'Estuaire

L'écart de scolarisation entre filles et garçons, bien que demeurant en faveur des garçons évolue en régressant. En 2008, les filles sont scolarisées à 44,41% contre 55,56%

chez les garçons ; soit un écart de 11,15 points. En 2012, les filles sont scolarisées à 49,02 % contre 50,98 % ; soit un écart de 1,96 points.

Quelques indicateurs de l'enseignement primaire en 2008- 2009

Taux brut d'admission	88 ,7%
Taux net de scolarisation	96,0%
Taux de promotion	58,9%
Taux de redoublement	38,1%
Taux d'abandon	3,0%

Source : DGS

Le taux de scolarisation au primaire serait de 96,4 % en 2012.

Évolution du nombre d'enseignants dans le primaire par province de 2006 à 2012

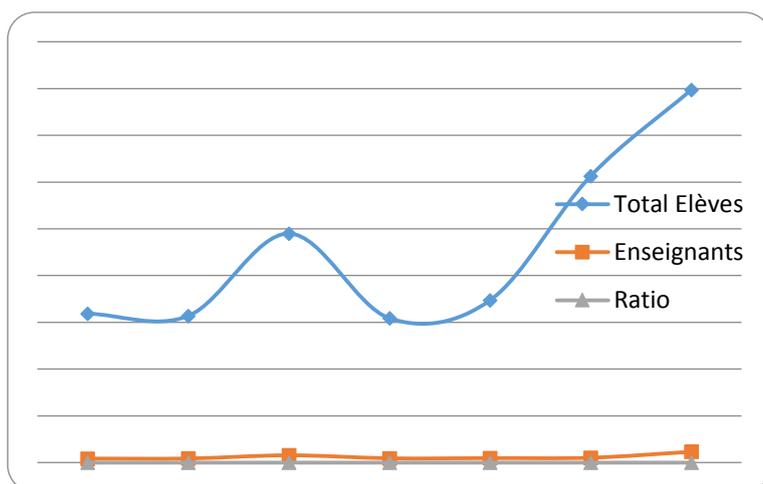
Province/Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Estuaire	Nd	nd	3412	Nd	Nd	Nd	5639
H. O.	612	659	659	659	888	1006	983
M.O.	253	466	466	487	359	367	386
Ngounié	485	492	612	612	681	702	867
Nyanga	262	362	293	255	263	388	414
O. Ivindo	791	392	419	419	419	526	539
O.Lolo	271	277	215	351	366	379	379
O. M.	659	698	695	682	682	682	776
W. N.	776	1106	1101	1203	1203	1239	1630
Total	4379	4452	7872	4668	4861	5289	11613

Source : DAP

Ratio élèves/ enseignants dans le primaire

Années	Total Elèves	Enseignants	Ratio
2005-2006	159334	4379	36
2006-2007	156905	4452	35
2007-2008	245009	7872	31
2008-2009	154421	4668	33
2009-2010	173617	4861	36
2010-2011	306448	5289	33
2011-2012	298637	11613	26

Source : DAP



De 2008 à 2012, le secteur primaire connaît une amélioration du ratio élève/enseignant qui passe de 31 à 26, soit 5 élèves de moins par enseignants. Dans l'ensemble, le ratio élève/enseignant au Gabon est largement inférieur à la norme officielle fixée à 50 élèves par enseignant.

Evolution du nombre de salles de classes dans le primaire

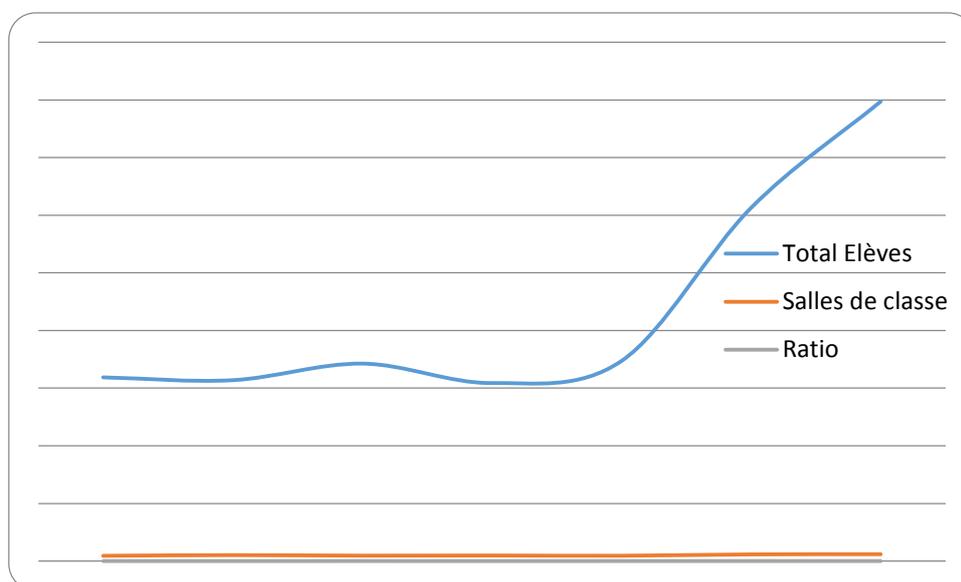
Province/Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Estuaire	Nd	nd	nd	nd	nd	1462	1462
H. O.	766	808	903	1000	1000	1025	1025
M.O.	296	302	302	336	303	302	354
Ngounié	913	801	854	854	660	660	660
Nyanga	373	367	350	350	349	306	250
O. Ivindo	380	371	371	371	372	374	376
O.Lolo	315	315	408	408	400	392	392
O. M.	681	636	685	699	720	409	537
W. N.	850	863	836	836	868	868	873
Total	4574*	5163*	4709*	4854*	4640*	5798	5929

Source : DAP. (*): Non pris en compte l'Estuaire

Ratio élèves /salles de classe dans le primaire

Années	Total Elèves	Salles de classe	Ratio
2005-2006	159334	4574	35
2006-2007	156905	5163	30
2007-2008	171284**	4709	36
2008-2009	154421	4854	32
2009-2010	173617**	4640	37
2010-2011	306448*	5798*	53
2011-2012	298637*	5929*	50

Source : Direction d'Académie Provinciale DAP/DGEPF (*) Y compris l'Estuaire. (**) Non pris en compte les données de l'Estuaire pour des raisons de logique dans le calcul du ratio.



De 2006 à 2008, le primaire a enregistré un élève de plus par classe à l'intérieur du pays en passant de 35 à 36 élèves par classe. Ce ratio baisse à 32 élèves par classe en 2009. Entre 2011 et 2012, le ratio passe de 53 à 50 élèves par classe sur toute l'étendue du territoire dans cet ordre d'enseignement, soit 3 élèves de moins par classe.

Evolution des effectifs du secondaire par province de 2006 à 2012

Provinces/ Années	2006			2007			2008			2009		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Estuaire	Nd	nd	Nd	Nd								
H. O.	3686	2087	5773	4980	3097	8077	8512	8266	16778	8898	8369	17267
M.O.	3194	3254	6448	3036	2856	5892	3036	2856	5892	3286	3182	6468
Ngounié	4814	3978	8792	4875	4202	9077	6023	4372	10395	6023	4372	10395
Nyanga	2519	2042	4561	2376	2054	4430	2566	2133	4692	2763	2334	5097
O. Ivindo	2388	1676	4064	2948	2154	5102	2649	2126	4775	2649	2126	4775
O.Lolo	3033	2562	5595	3047	2655	5702	3204	2756	5960	3403	3091	6494
O. M.	6298	7196	13494	7062	7874	14936	7504	8173	15677	8732	8415	17147
W. N.	8587	6964	15561	7809	6543	14352	7809	6543	14352	7809	6543	14352
Total	34519	29759	64288	36133	31435	67568	41303	37225	78521	43663	38532	82395

Source : DAP

Provinces/Années	2010			2011			2012		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Estuaire	nd								
H. O.	8069	7713	15782	9271	9223	18494	8989	9094	18083
M.O.	3805	3505	7310	3459	2839	6298	3534	3541	7075
Ngounié	6023	4372	10395	6023	4372	10395	5976	4689	10665
Nyanga	2973	2246	5219	2595	2181	4776	2290	1953	4243
O. Ivindo	2331	2072	4403	3108	2092	5200	3170	2641	5811
O.Lolo	3739	3333	7072	3099	2866	5965	3099	2866	5965
O. M.	8642	8771	17413	6927	7528	14455	9079	10281	19360
W. N.	7835	6242	14077	7786	6725	14511	8107	6713	14819
Total	43417	38254	81671	42268	37826	80094	44244	41778	86022

Source : DAP

Évolution du nombre de salles de classes dans le secondaire

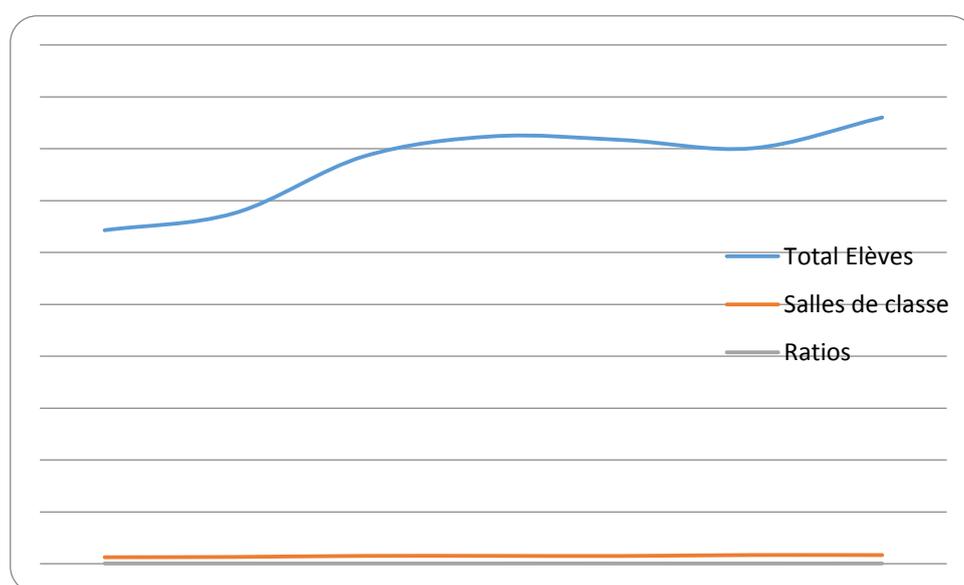
Province/Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Estuaire						1445	
H. O.	231	291	418	411	303	467	466
M.O.	82	86	86	86	87	90	87
Ngounié	206	193	211	211	226	226	226
Nyanga	72	84	88	104	103	103	97
O. Ivindo	72	82	82	82	82	91	91
O.Lolo	93	93	119	130	136	144	144
O. M.	252	237	265	253	285	285	285
W. N.	248	248	248	248	279	279	279
Total	1256	1314	1517	1525	1501	3130	1675

Source : DAP, DGEPPF

*Ratio élèves/salles de classe au secondaire**

Années	Total Elèves	Salles de classe	Ratios
2005-2006	64288	1256	51
2006-2007	67568	1314	51
2007-2008	78521	1517	52
2008-2009	82395	1525	54
2009-2010	81671	1501	54
2010-2011	80094	1685	30
2011-2012	86022	1675	32

Source : DAP. (*) Non pris en compte les données de l'Estuaire.



Evolution du nombre d'enseignants au secondaire par province de 2006 à 2012

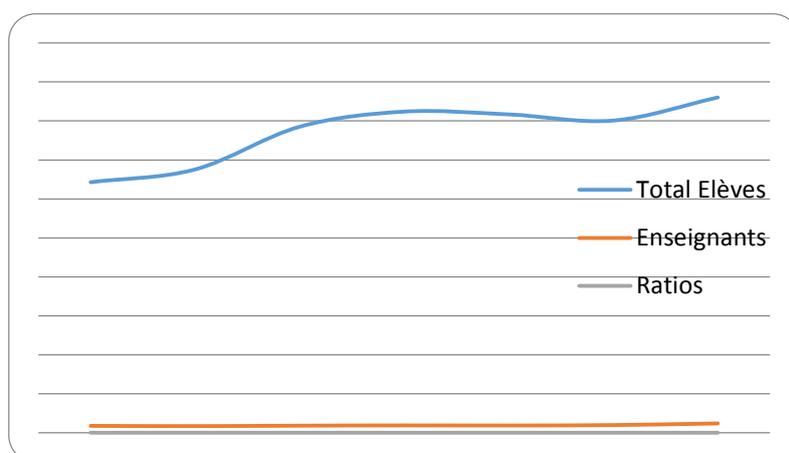
Province/Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Estuaire						2897	
H. O.	302	313	377	469	433	474	338
M.O.	143	136	150	179	166	182	174
Ngounié	233	242	247	247	247	247	546
Nyanga	84	90	106	106	109	132	233
O. Ivindo	62	89	85	85	85	141	149
O.Lolo	138	138	159	145	154	176	176
O. M.	459	339	330	290	281	270	345
W. N.	374	388	388	388	407	439	459
Total	1795	1735	1842	1909	1882	4958	2420

Source : DAP

Ratio élèves/enseignants au secondaire

Années	Total Elèves	Enseignants	Ratios
2005-2006	64288	1795	36
2006-2007	67568	1735	39
2007-2008	78521	1842	42
2008-2009	82395	1909	43
2009-2010	81671	1882	43
2010-2011	80094	2001	40
2011-2012	86022	2420	35

Source : DAP



De 2006 à 2010, le ratio élèves / enseignants est passé de 36 à 43 dans les autres provinces à l'exception de l'Estuaire. La charge d'un enseignant s'est donc accrue de 7 élèves en 4 ans. Globalement, sur la période 2011-2012, ce ratio passe de 40 à 35 élèves par enseignant.

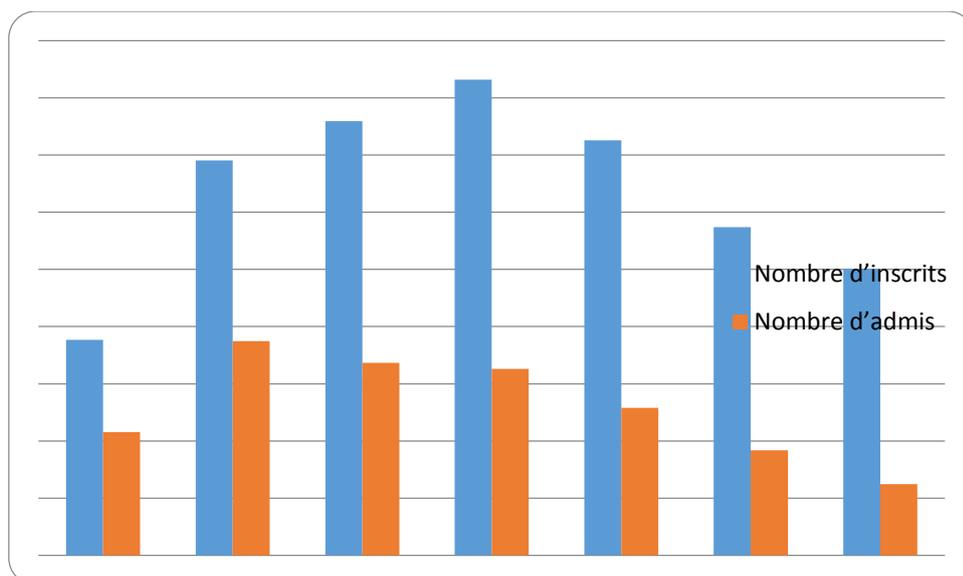
RESULTATS DES EXAMENS ET CONCOURS EN 2012

Tableau de répartition des candidats au concours d'entrée en 6^e par âge sur l'ensemble du pays (2012)

Tranche d'âges	Nombre d'inscrits	% d'inscrits	Nombre d'admis
Moins de 11ans	3767	8,45	2154
11ans	6907	15,49	3746
12ans	7594	17,03	3368
13 ans	8316	16,58	3258
14ans	7259	16,28	2582
15ans	5741	12,87	1838
16ans et plus	5008	11,23	1246
Total	44592	100,00	18192

Source : Ministère de l'Éducation Nationale

Évolution par âge du nombre d'admis au concours d'entrée en 6^{ème} en 2012



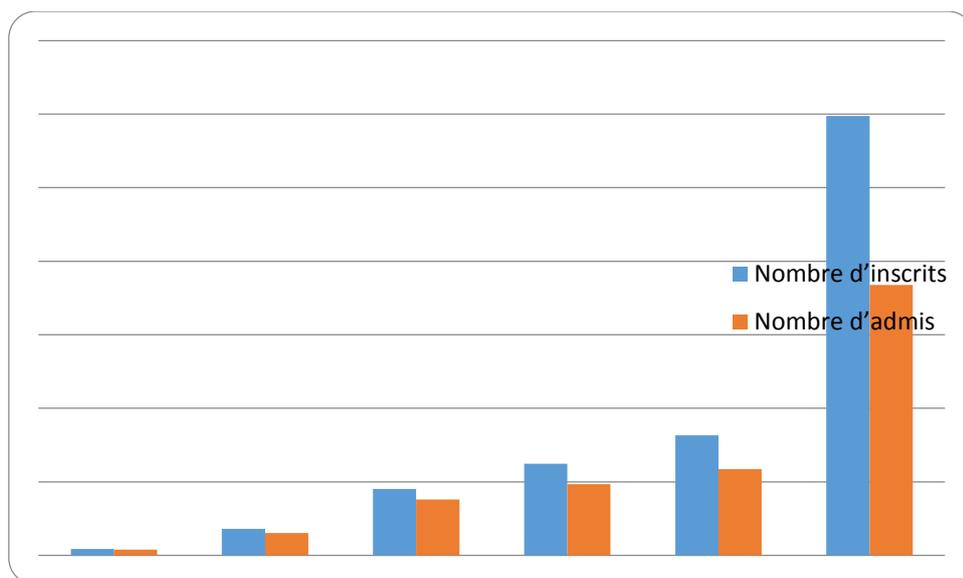
Au regard du graphique ci-dessus, 57,18% d'admis au concours d'entrée en sixième en 2012 ont moins de 11ans. 36,24% d'admis ont plus de 11ans.

Tableau de répartition des candidats (publics et reconnus d'utilité publique) au BEPC par sexe en 2012

Tranche d'âges	Nombre d'inscrits	% d'inscrits	Nombre d'admis
Moins de 14ans	177	0,87	155
14ans	720	3,57	613
15ans	1804	8,84	1521
16 ans	2496	12,23	1939
17ans	3265	16,00	2345
18ans et plus	11944	58,53	7351
Total	20406	100,00	13924

Source : Ministère de l'Education Nationale

Évolution par âge du nombre d'admis au BEPC en 2012



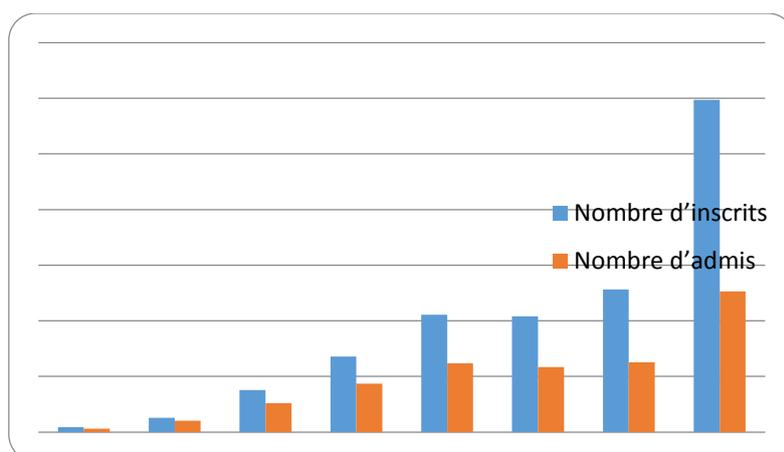
85,61% d'admis au BEPC ont moins de 15ans. 65,71% d'admis ont plus de 15ans.

Tableau de répartition des candidats par âges au BAC 2012 sur l'ensemble du pays

Tranche d'âges	Nombre d'inscrits	% d'inscrits	Nombre d'admis
Moins de 17ans	87	0,57	60
17ans	258	1,87	205
18ans	753	4,95	518
19ans	1355	8,91	869
20ans	2110	13,88	1240
21ans	2083	13,88	1171
22ans	2565	16,87	1252
23ans et plus	5969	39,25	2527
Total	15207	100,00	7842

Source : Ministère de l'Education Nationale

Evolution par âge du nombre d'admis au BAC en 2012



71,23% des admis au Bac ont **moins de 18 ans**, en 2012. Tandis que 50,12% des admis ont **plus de 18 ans**. D'une manière générale le taux de réussite aux examens baisse avec l'âge.

Le taux d'alphabétisation

Le taux d'alphabétisation est le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus, sachant lire et écrire en vue de le comprendre un texte court. Au Gabon, entre 2007 et 2011, ce taux est de 99% chez les hommes et de 97 % chez les femmes.

Les dépenses de l'éducation

Montants des dépenses	unités	2006	2007
Enseignement primaire		1 081	1 727
Enseignement secondaire		2 882	7 992
Enseignement univ.		4 836	4 725
Part des dépenses dans le budget général	%	1,1	1,5
d'investissement	%	2,9	7,1
Enseignement I	%	4,8	4,2
Enseignement II			
Enseignement Sup.			
Part des dépenses dans le PIB	%	1,2	1,2
Enseignement I	%	3,1	6,8
Enseignement II	%	5,2	3,9
Enseignement Sup.			

Sources : CGPD et DGS

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Effectifs des étudiants du public en 2011

N°	Etablissements	Garçons	Filles	Effectifs	N°	Etablissements	Garçons	Filles	Effectifs
1	ENS	1207	744	1951	7	UOB-FDSE	2444	1893	4337
2	ENSET	160	34	194	8	UOB-FLSH	4251	4564	8815
3	IST	276	183	459	9	FAC.SC.Masuku	1357	219	1576
4	INSG	1177	925	2102	10	EPM-USTM	229	55	284
5	IUSO	220	455	675	11	INSAB-USTM	112	77	189
6	ITO	222	134	356	12	USS-FMSS	373	425	798
TOTAL		3262	2475	5737	TOTAL		8766	7233	15999
TOTAL GLOBAL POUR LE PUBLIC					21736				

Source : MES

Comparativement aux chiffres publiés dans le numéro 3 du TBS, les effectifs des étudiants dans le supérieur public ont doublé, passant de 10.548 en 2004 à 21.736 étudiants en 2011 (soit une hausse de 106%).

Effectifs des étudiants inscrits dans les Ecoles Normale en 2011

N°	Etablissements	Garçons	Filles	Effectifs
1	ENIL	817	101	918
2	ENIF	118	09	127
3	ENIC	59	18	77
4	ENIAC	31	20	51
5	ENIP	26	20	46
TOTAL		1051	168	1219

Source : MEN

Au total, 1219 élèves sont inscrits en 2011 dans les écoles qui forment des instituteurs. 14% des apprenants sont des filles et l'Ecole Normale des Instituteurs de Libreville (ENIL) bat le record avec 60,11% des filles ; tandis que L'Ecole Normale des Instituteurs de Franceville (ENIF) ne reçoit que de 5, 35% de filles.

Effectifs des étudiants du privé en 2011

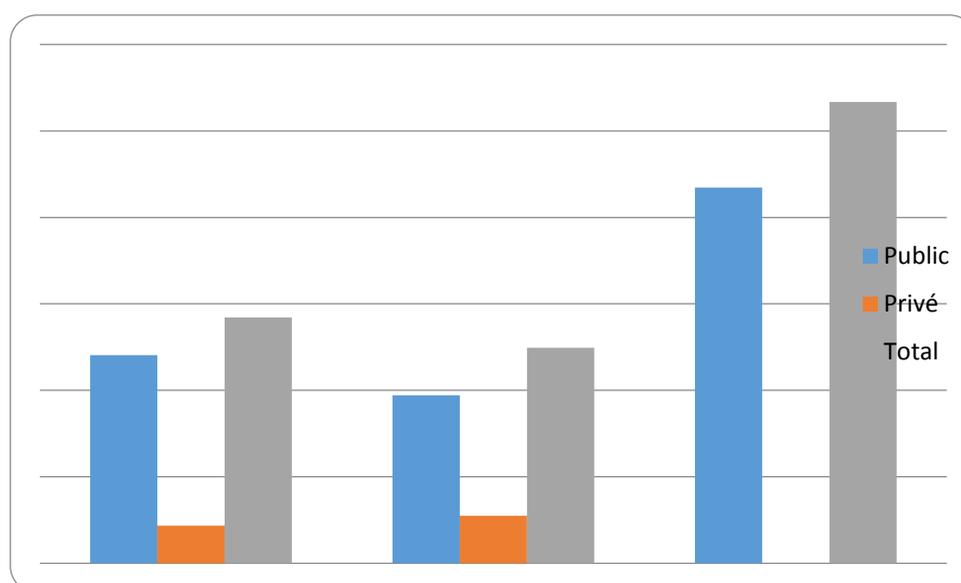
N°	Ecoles Privées	Garçons	Filles	Total	N°	Ecoles privées	Garçons	Filles	Total
1	IHEE	44	33	77	10	AFRAM	109	220	329
2	SUP DE COM	439	427	866	11	IHEM	217	348	565
3	ISSEC	200	240	440	12	UAS	79	123	202
4	HECI	64	49	113	13	ESSIG	150	210	360
5	ITA	199	134	333	14	ISCG	47	156	203
6	ESAM	341	492	833	15	EM-GABON	53	41	94
7	UCL	10	20	30	16	ITGI	80	54	134
8	ESSET Catho	32	66	98	17	UPK	86	82	168
9	ISI BBS	35	50	85					
TOTAL		1364	1511	2875	TOTAL		821	1234	2055
TOTAL GLOBAL POUR LE PRIVE							4930		

Source : MES

Récapitulatif des effectifs des étudiants du public et du privé en 2010-2011

	Garçons	Filles	Total
Public	12 028	9 708	21 736
Privé	2 185	2 745	4 930
Total	14 213	12 453	26 666

Source : MES



Dans l'enseignement supérieur, en 2011, il y a plus d'étudiants dans les établissements publics que dans le privé, soit 21.736 étudiants contre 4.930. Les écarts de scolarisation sont en faveur des filles dans le privé par rapport au public : 55,8% des filles étudient dans des structures privées contre 44,7% dans le public.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En vue de résorber le chômage et de favoriser l'auto-emploi, l'Etat gabonais a entrepris de construire depuis un certain nombre d'années, des centres de formation publics dans chaque capitale provinciale. On dénombre neuf (9) Centres de Formation et de Perfectionnement Professionnels (CFPP) et un (1) Centre Reconnu d'Utilité Publique disséminés à travers le territoire national.

Nombre des centres publics et reconnus d'utilité publique

Localité	CFPP	CRUP
Libreville	CFPP Basle ONDIMBA CFPP Nkembo CIADOR	
Franceville	CFPP Fidel ANDJOUA ONDIMBA	
Tchibanga	CFPP Valentin MIHINDOU MI-NZAMBE	
Makokou	CFPP Makokou	
Koula-Moutou	CFPP Koula-Moutou	Ecole Privée des Arts et Métiers
Port-Gentil	CFPP Port-Gentil	
Oyem	CFPP Oyem	

Source : DGFP

La formation est assurée:

- ✓ dans chaque département ou district, pour les élèves âgés d'au moins 12 ans, pour l'apprentissage d'une activité pratique ou artistique auprès des professionnels, sur une période d'au moins deux ans ou dans des centres sportifs;
- ✓ dans chaque département, pour les élèves d'au moins quatorze ans, réorientés des premiers cycles d'enseignement secondaire, pour l'apprentissage d'un métier de base, en deux ans au plus, par des enseignements pratiques et théoriques et en alternance auprès des professionnels des petites et moyennes entreprises ou industries;

- ✓ dans chaque province, pour les élèves réorientés après le BEPC pour les former, en deux ou trois ans, à l'auto-emploi, ou à la formation d'ouvriers qualifiés.

Ces centres d'accueil offrent plusieurs formations de secrétariat bureautique à l'électronique mécanique. Il faut rappeler que l'admission se fait par voie de concours et que les niveaux, pour y accéder, varient de la troisième à la première entre les secteurs secondaire et tertiaire.

Depuis 2010, les infrastructures n'ont pas subi des changements significatifs. En effet, on constate que le nombre d'ateliers et laboratoires n'ont pas évolué sur la période.

Nombre des salles de formation de 2010 à 2012

Années	2010	2011	2012
Salle de cours	31	31	33
Ateliers	31	31	31
Laboratoires	13	13	13

Source : DGFP /Les données concernant l'Estuaire ne sont pas comprises

Encadrement

Effectifs	2010	2011	2012
Personnel administratif	43	45	47
Total enseignants	58	58	58
Permanents	48	48	49
Primaire			
Secondaire	34	35	37
Tertiaire	14	13	12
Vacataires	43	43	43
Primaire			
Secondaire	16	16	16
Tertiaire	27	27	27

Source : DGFP/Les données concernant l'Estuaire ne sont pas comprises

Le ratio stagiaire/enseignant est le rapport entre le nombre de stagiaires et le nombre d'enseignants. Sur la période 2010-2012, ce ratio s'élève à 14, ce qui signifie que nous avons 14 stagiaires pour un seul enseignant.

Nombre de stagiaires

Effectifs	2010	2011	2012
Total stagiaires	812	762	830
Dont les filles	304	285	300
Secteur secondaire			
1 ^{ère} année	604	567	585
2 ^{ème} année	226	175	200
3 ^{ème} année	123	125	130

Source : DGFP/ Les données concernant l'Estuaire ne sont pas comprises

L'effectif global a atteint 830 personnes en 2012 contre 762 en 2011, soit une hausse de 8,92%. Le pourcentage des filles a connu une légère baisse, passant de 37,40% en 2011 à 36,14% en 2012.

Section VI

HABITAT

Améliorer les conditions de vie des populations par l'offre d'un habitat décent est un moyen privilégié de lutte contre la pauvreté. Au plan strictement économique, un habitat sain par son impact positif sur les conditions humaines, entretient et accélère le processus de développement socio-économique. L'habitat revêt donc une importance cruciale dans le devenir économique et social d'un pays.

Au Gabon, conscient de cet enjeu, les autorités ont très tôt considéré l'habitat comme une priorité de la politique gouvernementale. Cependant, malgré les efforts soutenus, ainsi que les objectifs ambitieux poursuivis, le secteur n'est point sorti des difficultés. Autrement dit, le Gabon n'a pas réussi à inverser la tendance persistante du déficit en matière de logement.

Pour mesurer à la fois l'accès à la propriété et au confort des ménages, les indicateurs suivants seront analysés :

- le logement
- l'assainissement ;
- l'accès à l'eau potable ;
- l'accès à l'électricité ;
- l'accès aux télécommunications.

I-LE LOGEMENT

Le Gabon connaît un déficit chronique en logement depuis plusieurs années. Estimé à 160.000 logements en 2009 pour la capitale Libreville, le déficit a atteint 200.000 logements en 2011 (contre 60.000 logements en 2003). La proportion des gabonais ayant accès au logement évolue en régressant.

Les populations gabonaises à revenus modestes sont obligées de vivre dans des logements souvent construits à la hâte dans les quartiers sous intégrés. En 2005, 8% des logements relevaient de l'habitat précaire, en 2011 ce sont 11,6% des logements qui sont dans cette catégorie.

Des années durant, le secteur a été pénalisé par une action insuffisante des départements techniques en charge de l'habitat.

Fort de ce constat, les nouvelles autorités prévoient d'investir davantage et offrir un meilleur cadre de vie et un logement à chaque gabonais. En effet, depuis 2009, les autorités se sont fixés pour objectif de construire 5.000 logements par an. A cet effet, le budget alloué au Ministère de l'Habitat au cours de l'exercice 2010 a été porté à plus de 43 milliards de francs CFA.

Les prévisions de production tablaient sur 4120 parcelles sur fonds propres et sur la construction de 1162 logements sociaux repartis entre les chefs lieux de provinces de l'Estuaire, Haut-Ogooué, Woleu-Ntem, et de la Nyanga.

Par ailleurs, diverses réformes d'ordres juridiques, réglementaires et institutionnelles ont été introduites dans le but d'améliorer l'habitat, parmi lesquelles :

- la réorganisation du Ministère en charge de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre ;
- la création de l'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC) ;
- la création d'un Conseil National de l'Habitat ;
- la Banque Nationale de l'Habitat;
- la mise en œuvre d'une « politique des villes nouvelles » avec le développement de Schémas Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) pour les principales villes du pays ;
- une politique volontariste de construction de nouveaux logements dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat et des promoteurs immobiliers ;
- la réorganisation et la réactivation des Brigades Spéciales d'Urbanisme et de la Construction ;
- la mise en place des plans d'urbanisme de détail dans les zones d'extension des villes, appelé SMART CODE ;
- la diminution drastique des procédures pour l'obtention d'un titre foncier passant de 137 à seulement 7 étapes.

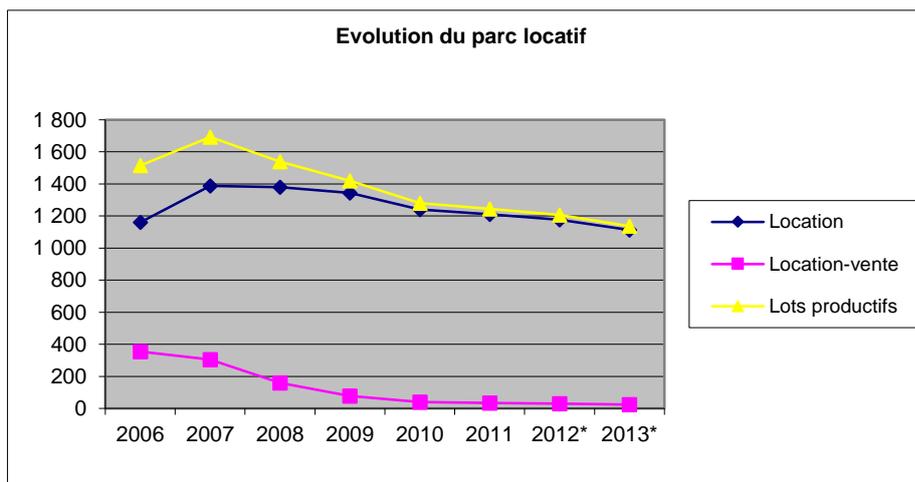
En matière de logement sociaux, la Société Nationale Immobilière (SNI) demeure le principal promoteur au Gabon.

Cependant, le parc locatif de la SNI demeure insignifiant relativement aux besoins en logements. Au cours de la période sous revue, la tendance générale est plutôt à la baisse suite à la décision des pouvoirs publics prise en 2000 (attribution gratuite du logement à son locataire après 20 à 25 ans d'occupation) mais aussi du fait de la faiblesse des subventions pour la construction de nouveaux logements.

Évolution du parc locatif de la SNI

Catégories	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
Location-simple	1 161	1 387	1 379	1 343	1 241	1 211	1 177	1 113
Location-vente	354	305	160	77	39	33	29	24
Lots productifs	1 515	1 692	1 539	1 420	1 280	1 244	1 206	1 137
Evolution du parc	71,6%	79,9%	72,7%	67,1%	60,5%	58,8%	57,0%	53,7%

Source : Rapports annuels SNI, 2006 à 2011



La tendance à la réduction du patrimoine de la SNI au profit des locataires s'est poursuivie, après une inflexion en 2007, en raison de la livraison de l'opération 505 logements à Angondjé IV et V. La majeure partie du parc locatif est en location-simple comparativement aux loyers en location-vente. La tendance est à la baisse en ce qui concerne le nombre total de logements offerts par la société en raison des décisions mentionnées supra.

Les activités de vente

Le nombre de parcelles et logements vendus demeure également insuffisant au regard des besoins.

Évolution des ventes de la SNI

Postes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Parcelles vendues	25	44	58	30	13	85	24	Nd
Logements vendus	9	5	65	17	29	14	34	Nd

Source : Rapports annuels SNI

Les activités de production

En 2007, la SNI a pu livrer une première tranche de 505 logements conformément aux souhaits des pouvoirs publics de lancer un programme de « 2000 logements ». En 2008, la société a travaillé sur les deux derniers projets de Nomba-Domaine et Angondjé VI qui devaient aboutir à la construction d'environ 700 logements.

Comparativement à l'année 2008, l'activité en 2009 a connu une baisse conjoncturelle en raison non seulement de l'absence de production de nouveaux logements et de nouveaux lotissements, mais aussi du fait de la crise économique et financière de 2009.

Les opérations de production en cours ou en projets concernent essentiellement les réhabilitations, les améliorations et la mise en œuvre de 73 logements à Nomba-Domaine et 8 logements à Angondjé.

Toutefois, dans le cadre de l'effort national de renforcement de l'offre en logements entrepris par les nouvelles autorités publiques, la SNI s'est lancée en 2012 dans un vaste projet de construction de plus de 3800 logements sociaux à Libreville (dont 1000 à Angondjé) et à l'intérieur du pays.

La SNI a réalisé sur l'ensemble du pays des programmes immobiliers comportant des logements, des parcelles, des établissements scolaires et des casernes. Il s'agit de 5.268 lots en propre ou pour compte de tiers géographiquement répartis comme suit :

Réalisation de la SNI (en propre) : 5 268

	Estuaire	Haut Ogooué	Moyen Ogooué	Ngounié	Nyanga	Ogooué Ivindo	Ogooué Lolo	Ogooué Maritime	Woleu Ntem
Réalisations	4 240	123	97	62	40	59	52	555	40

Source : SNI

Pour le compte de tiers :

	Estuaire	Haut-Ogooué
Réalisations	184	322

Source : SNI

Le Parc en Gestion

Au 31 décembre 2011, la SNI gère en propre un parc de 2.309 lots, répartis sur l'ensemble du territoire national, avec une forte concentration dans la province de l'Estuaire.

II. L'ASSAINISSEMENT

La situation en matière d'assainissement est très préoccupante. La population urbaine est essentiellement concentrée dans les deux principales villes que sont Libreville et Port-Gentil (85% de la population habite en ville). Libreville, qui fait face à un exode rural massif et à une immigration accrue, concentre à elle seule plus d'un tiers (1/3) de la population du pays. Au fil des années, les quartiers sous intégrés se sont rapidement développés. Plus de 60% de la population de Libreville vit dans des zones qui manquent d'accès à l'eau potable et à un assainissement adéquat.

Le taux moyen d'accès à l'assainissement se situait à 32% en 2008 (dont 33% et 30% respectivement en zones urbaines et zones rurales). Selon le rapport national sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, la proportion des gabonais ayant accès à un assainissement meilleur était de 45,5% en 2009 contre 28,97% en 2003.

Les infrastructures nationales sont aussi faiblement développées (tant en milieu urbain que rural). L'assainissement en zone urbaine a souffert de l'absence de plan directeur dans la plupart des grands centres. Occasionnant ainsi une insuffisance des réseaux de drainages des eaux de ruissellement, une absence de réseaux d'égouts et une inadaptation des ouvrages d'assainissement individuel au niveau des habitations.

Toutefois, des améliorations sont perceptibles du fait des nombreuses réformes en cours. Un schéma directeur d'assainissement a été également prévu à Libreville mais tarde à se matérialiser.

Dans les grands centres urbains, la collecte des ordures demeure un problème majeur. A Libreville, seulement une faible quantité d'ordures produites par jour arrive à la décharge, le reste s'accumule dans les rues, les canaux, caniveaux et les concessions. La part des ménages utilisant un système d'assainissement en termes d'évacuation des ordures ménagères est passée de 28,97% en 2003 à 37,2% en 2010. L'Etat a fait appel aux services de la Société de Valorisation des Ordures du Gabon (SOVOG).

Le rôle des municipalités demeure imperceptible. Du fait de la faiblesse des ressources allouées à l'assainissement, la collecte des ordures reste réduite dans les centres urbains des principales villes, et la gestion des ordures se fait encore de manière traditionnelle dans la plus part des quartiers sous intégrés aussi bien de la capitale que des villes de l'intérieur du pays.

Les modes de dépôts d'ordures sont nombreux : les fumiers, les poubelles, les concessions et les dépôts à l'air libre. A Libreville, les modes les plus usités sont les poubelles publiques, l'air libre et le fumier. En milieu rural, ce sont l'air libre et le fumier.

II. LES INDICATEURS DE CONFORT

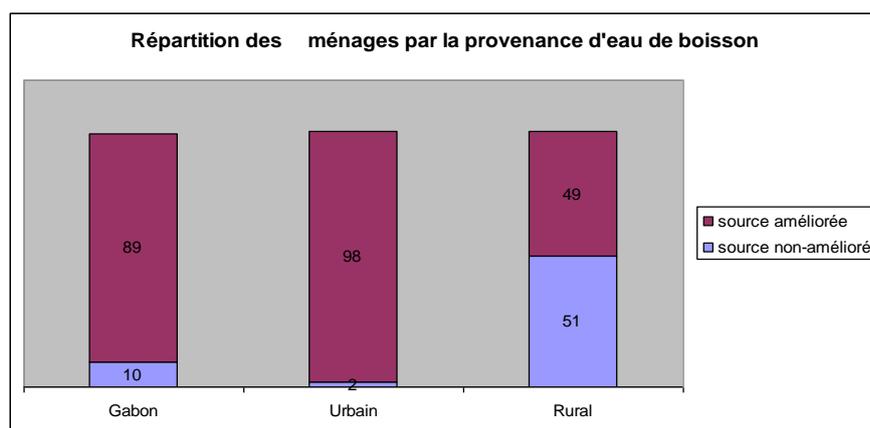
II.1 L'accès à l'eau

L'accès à l'eau potable continue d'être un problème quotidien pour les populations. Selon l'EDSG II, globalement 89% des ménages (49% en milieu rural et 98% en milieu urbain) s'approvisionnent en eau de boisson auprès d'une source améliorée, c'est-à-dire garantie potable et contrôlée.

Privatisée depuis le milieu des années 1990, la SEEG est passée d'un monopole public à un monopole privé sans que le coût et la qualité des services ne se soient véritablement améliorés. Des zones entières font l'objet de coupures incessantes (et de longues durées) dans l'approvisionnement en eau et électricité.

Des plans sociaux ont dû être exécutés avec plus ou moins de succès. La tarification est identique quelque soit le lieu de résidence (en 2009, le tarif d'eau était fixé à 324,7 F CFA le m³). Si cette péréquation des tarifs est théoriquement un gage d'équité, celle-ci ne se traduit pas nécessairement dans la réalité. Il n'y a que près de 46% des ménages qui ont accès au réseau de la SEEG. Et plus d'un ménage sur quatre s'approvisionne auprès d'un voisin branché qui devient de ce fait un revendeur d'eau.

Le graphique ci-après illustre la situation décrite plus haut.



Source : *Perspectives Economiques en Afrique, 2009*

Le rapport EDSG II, montre aussi que près d'un (1) ménage sur six (16%) doit consacrer environ 30 minutes ou plus par jour pour s'approvisionner en eau potable.

La branche eau suit la même tendance que l'électricité, mais avec une faible amplitude. Par exemple, la production nette en 2007 croît de 1,09%, à 74,1 millions de m³. En 2012, elle a connu une hausse de 3,8%, soit 85,5 millions de m³, du fait des efforts réalisés dans l'acheminement de l'eau de l'usine de traitement vers les châteaux d'eau.

Evolution de l'activité de la SEEG

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Abonnements(Nombre)							
Eau	107 089	113 932	121 852	130 149	137 238	143 559	n.d
Production en volume							
Eau (en million de m ³)	67	74,1	77	81	81,8	82,3	85,5

Source : SEEG

Le Programme d'Hydraulique Villageoise (PHV) vise à pallier l'insuffisance des équipements techniques pour le traitement des eaux précaires en milieu rural. Il a pour objectif de fournir une eau de consommation de bonne qualité aux populations locales moins nanties et résidents dans les zones isolées.

Techniquement, les opérations du PHV sont réalisées par le Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques. Certaines opérations techniques sont sous-traitées par des entreprises privées, à l'instar de la société ENERDAS-GABON qui a une expertise en la matière.

En termes d'investissements, le PHV a suscité d'énormes espoirs en matière de politique d'aménagement du territoire. Toutefois, le programme a été confronté à des difficultés d'ordre technique et culturel, parmi lesquelles :

- (i) manque de suivi et d'entretien des équipements existants ayant occasionné un abandon des structures dans les villages ;
- (ii) manque de techniciens pouvant assurer le recentrage du PHV en tenant compte des difficultés rencontrées sur le terrain et des défaillances issues d'une conception approximative du programme par les techniciens ;
- (iii) manque de formation au profit des villageois pour assurer l'entretien et la réparation du matériel défectueux ;
- (iv) manque de campagne d'information visant à faire prendre conscience, à modifier le comportement des populations rurales afin que celles-ci s'approprient les implantations hydrauliques mises à leur disposition.

De nombreux équipements (544) sont tombés en panne mais des travaux de réhabilitation de certains sont en cours. Des travaux de construction se poursuivent dans l'ensemble des provinces.

Situation nationale de l'hydraulique villageoise en 2012

provinces	Villages équipés	Villages non équipés	Nb de pts d'eau/ province	Ouvrages en panne	Taux de couverture (%)
Estuaire	79	88	84	77	47
Haut-Og	134	176	152	52	43
Moyen-Og	82	85	103	80	49
Ngounié	202	481	214	63	32
Nyanga	81	94	85	78	46
Ogooué-Lolo	120	280	124	70	30
Ogooué-Ivindo	72	147	79	70	33
Ogooué-Maritime	21	100	19	12	17
Woleu-Ntem	278	469	298	42	43
Total	1069	1920	1158	544	

Source : Direction Générale des Ressources Hydrauliques

A la lecture du tableau, 1069 villages sont équipés et 1158 points d'eau modernes à motricité humaine ont été réalisés. Les taux de couverture par province ne dépassent pas encore les 50% : les plus élevés étant ceux du Moyen Ogooué (49%) suivi de l'Estuaire (47%).

L'objectif des autorités est de permettre l'adduction en eau potable des villages ayant une population égale ou supérieure à 300 habitants, ainsi que de l'ensemble des grands centres ruraux (districts). Pour atteindre cet horizon, un besoin de l'ordre de 90,3 milliards de francs CFA a été identifié et engagé (en 2012) pour doubler le nombre d'équipements existants soit :

- 40 milliards de francs pour réaliser 105 nouvelles adductions d'eau inter-villageois ;
- 9 milliards de francs pour 22 adductions d'eau dans le reste de districts encore dépourvus ;
- 36 milliards de francs pour 1300 nouveaux forages équipés en pompe en motricité humaine ;
- 5 milliards de francs pour la réhabilitation des 1300 forages existants ;
- 300 millions de francs pour les études liées à la gestion et à la maintenance des équipements hydrauliques en milieu rural.

II.2 L'accès à l'électricité

L'électricité souffre des mêmes maux que l'eau. A l'intérieur du pays comme à Libreville, les constats sont les mêmes bien que le taux d'accès à l'électricité soit estimé à 89% en zone urbaine et à moins de 50% en zone rurale.

Les problèmes sont récurrents entre : coupures et délestages, une production insuffisante face à la hausse croissante de la population, un réseau de transport, de raccordement et de distribution vétustes, et le prix élevé du KWh. Environ 40% de l'électricité produite l'est par des centrales thermiques alimentées au gaz et au gazole.

Avec la flambée des prix sur le marché mondial du baril de pétrole, la facture électrique s'alourdit : le prix du KWh passe de 63 FCFA à 66,2 FCFA de 2006 à 2007. En 2009, le tarif moyen de l'électricité s'établissait à 77,9 F CFA le kWh.

L'observation de la production d'électricité au fil des années montre une tendance haussière de celle-ci. Elle passe de 1463 millions de kwh en 2006 à 1524,8 millions en 2007, soit une augmentation de 4,2%. Le nombre d'abonnements en électricité s'élève à 189 804 en 2007 contre 179 370 en 2006.

Évolution de l'activité de la SEEG

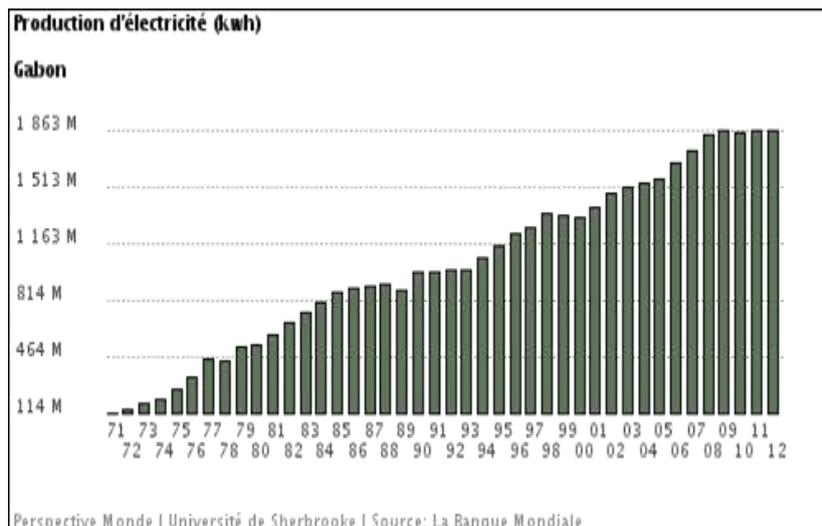
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Abonnements(Nombre) Electricité	179 370	189 804	202 963	216 320	229 655	244 076	n.d
Production en volume Electricité (en millions de kwh)	1463	1524,8	1640	1652	1 752	1 837	1 961

Source : SEEG

Entre 2006 et 2012, le nombre d'abonnements en électricité a évolué de 36,07%, tandis que la production a progressé de 25,56%.

L'activité a enregistré une quasi-stagnation en 2009, ainsi la production nette s'est établie à 1 652 millions de kWh, soit une légère hausse de 0,7% par rapport à 2008. Cette situation s'expliquerait par les difficultés techniques de l'outil de production et du réseau de desserte.

Toutefois, la branche a enregistré une production nette de 1 961 millions de KWh en 2012, soit une progression de 6,8%, imputable aux investissements réalisés pour le renforcement des centrales thermiques.



Source : La Banque Mondiale

Pour faire face à l'accroissement du nombre d'abonnement, la SEEG procède à un renforcement de capacité de production en électricité. A Libreville par exemple avec 16 groupes électrogènes supplémentaires (2012), la capacité de production se situerait entre 638 et 658 Gwh.

II.3 L'accès aux télécommunications

Le dynamisme des opérateurs a entraîné une progression de 26.8% du nombre d'abonnés de 2007 à 2008, du fait de l'extension du réseau dans toutes les provinces, du lancement de nouveaux produits et de l'amélioration de la qualité des services et du réseau.

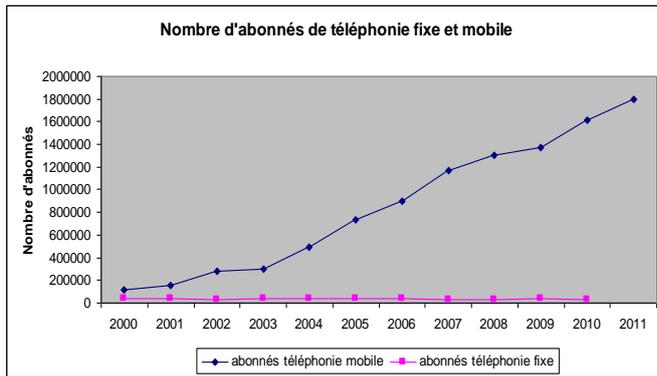
Ainsi, de 2000 à 2011, l'usage de la téléphonie fixe a connu une baisse du fait de la place de plus en plus prépondérante de la téléphonie mobile, qui a enregistré sur la même période une forte hausse du nombre d'abonnés.

Malgré ce recul par rapport à la téléphonie mobile, le nombre d'abonnés au téléphone fixe a connu une faible hausse de 6.8%, passant de 40.000 à 42.500 abonnés entre 2007 et 2009 ce, grâce au lancement d'un nouveau produit permettant de couvrir les zones non desservies.

Nombre d'abonnés de téléphonie fixe et mobile au Gabon

	Gabon	Rang Afrique	Rang monde
Téléphonie mobile			
Nombre d'abonnés (2011)	1 800 000	n°38 sur 54	n°137 sur 195
Taux de pénétration (2011)	117,32%	n°5 sur 54	n°49 sur 195
Téléphonie fixe			
Nombre d'abonnés (2010)	30 381	n°42 sur 54	n°163 sur 195
Taux de pénétration (2010)	1,96%	n°22 sur 54	n°142 sur 195

Source : La Banque Mondiale

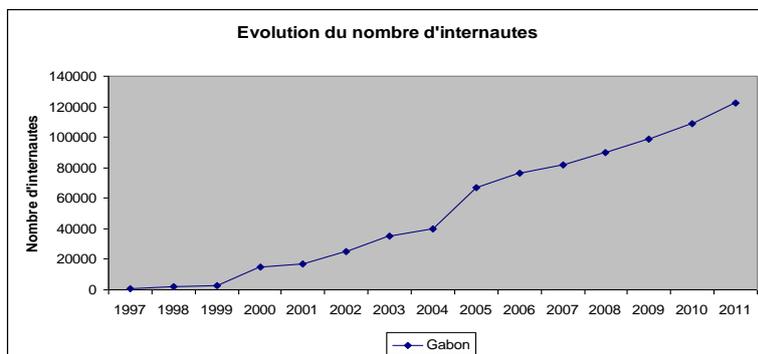


Source : La Banque Mondiale

Selon une évaluation datant de 2008 auprès des entreprises de télécommunications, la société Zain Gabon (actuel Airtel) se taille la plus grosse part du marché dépassant les 50%, suivi de Libertis (30%), Moov (16%), Gabon Télécom (2%) et Azur (2%). Actuellement, 92 % des ménages gabonais possèdent un téléphone portable.

L'accès à internet a aussi connu une évolution croissante. Le nombre d'utilisateurs d'internet est passé de 76 695 internautes en 2006 à 122 740 en 2011. La part des internautes dans la population demeure toutefois faible (8%).

Nombre d'internautes



Source : La Banque Mondiale

Évolution du nombre d'internautes

	Gabon	Rang Afrique	Rang monde
Nombre d'internautes (2011)	122 740	n°41 sur 54	n°155 sur 195
Part des internautes dans la population	8,00 %	n°23 sur 54	n°141 sur 195

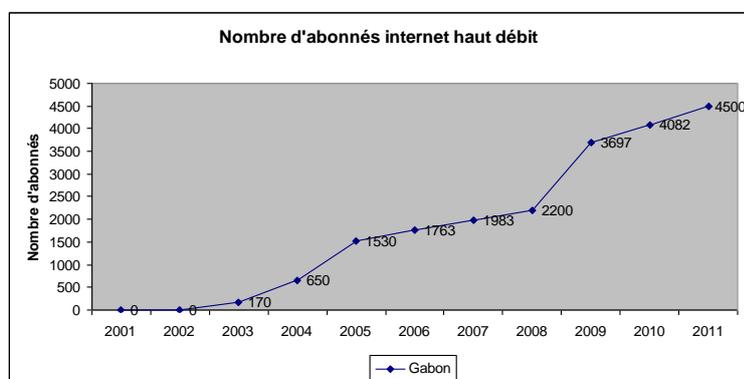
Source : La Banque Mondiale

Le nombre d'utilisateurs d'internet haut débit, bien qu'en constante évolution, est relativement faible (4 500 abonnés en 2011 contre 1 763 en 2006).

Nombre d'abonnés à l'Internet haut débit

	Gabon	Rang Afrique	Rang monde
Nombre d'abonnés haut débit (2011)	4 500	n°31 sur 54	n°146 sur 195
Taux de pénétration de l'Internet haut débit	0,29 %	n°15 sur 54	n°130 sur 195

Source : La Banque Mondiale

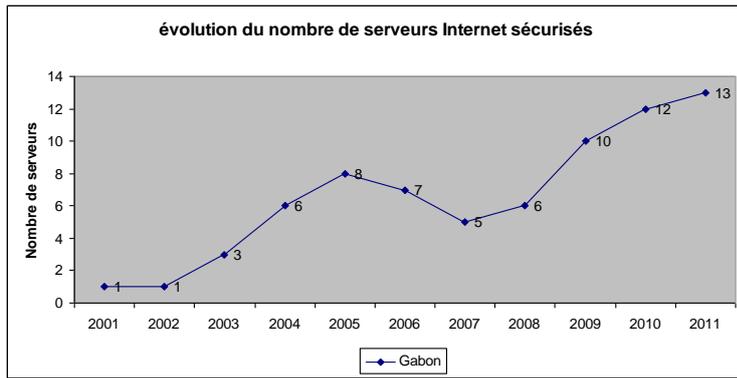


Source : La Banque Mondiale

Évolution du nombre de serveurs Internet sécurisés

	Gabon	Rang Afrique	Rang monde
Nombre de serveurs sécurisés (2011)	13	n°26 sur 54	n°141 sur 195

Source : La Banque Mondiale



Source : La Banque Mondiale

Section VII

Le Monde Rural

Au Gabon, le monde rural se compose essentiellement des personnes vivant dans les villages et les regroupements de villages. Comparativement aux années antérieures, notamment l'année 2005 de la dernière parution du Tableau de Bord Social, nous constatons un tassement du nombre des résidents en zones rurales au profit des espaces urbains où la densité ne cesse de croître.

Les villages connaissent une diminution de leur population en raison principalement de l'exode rural. Cet exode rural n'est pas sans conséquence sur le développement des zones concernées. Du fait de la perte de la « main d'œuvre » des jeunes, les activités économiques, dominées par la culture et la commercialisation des produits agricoles et les activités de pêches, sont en baisse.

Ce ralentissement des activités économiques et l'insuffisance des politiques publiques sont les deux principaux facteurs de pauvreté en milieu rural, faisant des populations y résidant, les plus défavorisés du pays.

I. LE DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF DU GABON EN 2012

Sur le plan administratif, le Gabon est constitué des villages, de regroupements de villages, des Cantons, des Districts, des Arrondissements, des Communes, des Départements et des Provinces. En 2012, le découpage administratif du pays se présente comme suit.

Provinces	9
Départements	49
Communes	52
Districts	27
Cantons	192
Regroupements de villages	969
Villages	2755

Source : DGAT

En comparaison avec la situation administrative de 2005, on note la création de deux (2) nouveaux Départements, l'ajout de deux (2) nouvelles Communes, un (1) District en plus, quarante (40) Cantons supplémentaires, cinquante-huit (58) nouveaux Regroupements de villages, et trois cents quarante-deux (342) villages qui se sont nouvellement créés sur l'ensemble du territoire.

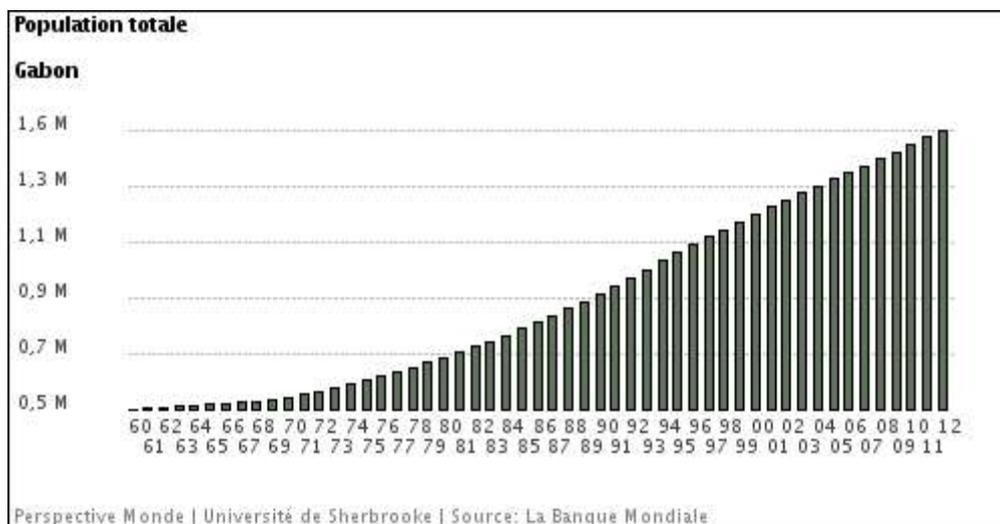
Bien que ce nouveau découpage administratif n'ait pas eu un impact significatif sur la vie quotidienne des populations des zones rurales, il convient de souligner qu'une réorganisation administrative d'un territoire peut, si elle est effectuée à des fins économiques et sociales, contribuer à mieux cerner les besoins des citoyens qui en sont l'objet.

Cette réorganisation administrative devrait consister à une concentration des populations rurales dans des chefs-lieux de départements, ou dans les groupes, afin de favoriser une meilleure prise en compte de leurs besoins élémentaires et une allocation plus efficiente des ressources de l'Etat.

II. LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

II.1 Évolution estimée de la population totale

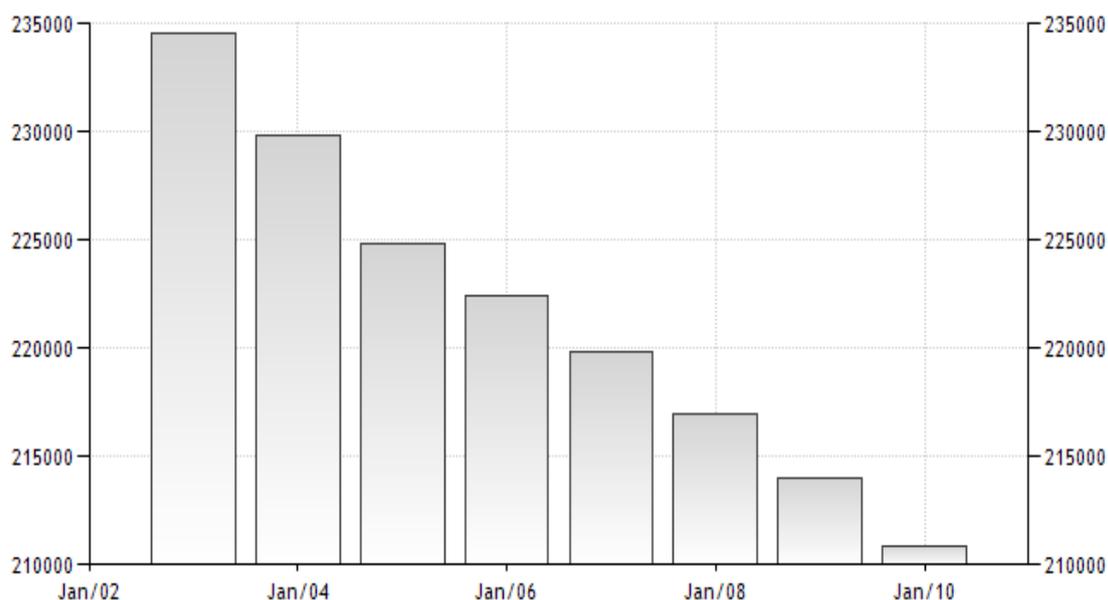
En 2012, la population rurale est officiellement estimée à **210 000** habitants soit environ **14 %** de la population totale, chiffrée à plus de **1 500 000** habitants.



Source : La Banque Mondiale

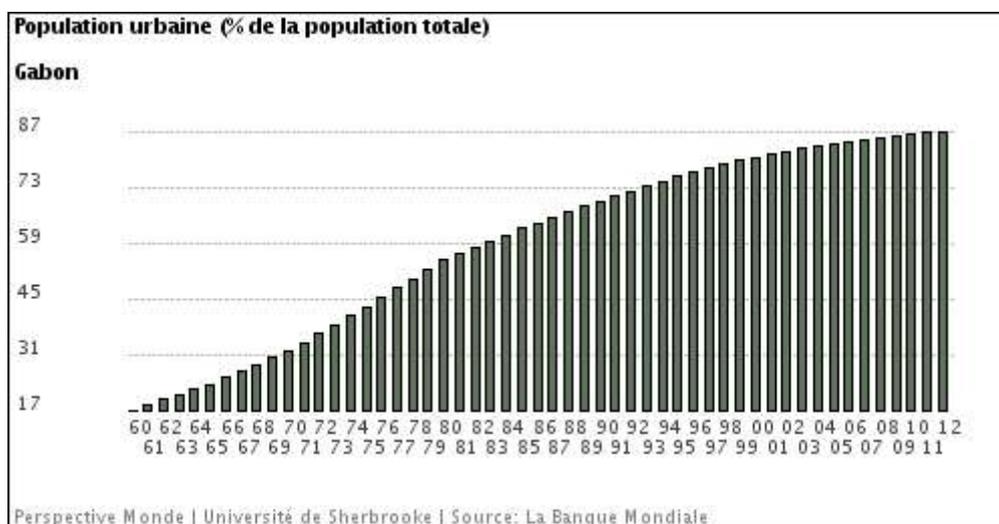
D'après ce graphique, nous constatons que la population totale du Gabon s'est accrue d'environ **300 000** personnes entre 2006 et 2012, passant de plus **1 300 000** habitants en 2006 à moins de **1 600 000** habitants en 2012, soit une hausse de 23%.

II.2 Évolution de la Population Rurale de 2002 à 2010



Source : La Banque Mondiale

II.3 Évolution de la Population Urbaine de 1960 à 2012



Source : La Banque Mondiale

Selon les estimations de la Banque Mondiale, entre 2006 et 2012, la population rurale du Gabon est passée de plus de **222 500** à environ **210 000** habitants (soit une baisse de 5,6%).

III. LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La pauvreté en milieu rural est due au fait que les activités économiques, notamment agricoles, ne sont pas développées. Cette faible productivité des exploitants agricoles est liée à quatre principaux facteurs que sont :

- L'étroitesse des superficies exploitées,
- Le manque d'équipements modernes,
- L'insuffisance de formation des agriculteurs,
- Le vieillissement des populations rurales.

En 2012, la population rurale a contribué au PIB de l'économie gabonaise à hauteur de **3%**, en diminution par rapport aux données de l'année 2005 (3,4%).

III.1 L'Agriculture en zone rurale

Au Gabon, l'agriculture en zone rurale est caractérisée par une faible production destinée essentiellement à l'autoconsommation. Il s'agit d'une agriculture sur-brûlis qui est une méthode d'appauvrissement du sol.

Le défi pour les autorités est donc d'une part de trouver les stratégies pour développer les activités économiques des villageois, et d'autre part poursuivre les efforts de préservation de l'environnement selon les engagements pris au niveau régional et international.

Une stratégie de développement agricole englobant une politique de formation et des mécanismes de subvention des agriculteurs à long terme doit être mise en place. A cela s'ajoute la nécessité de combattre le phénomène de l'exode rural et la promotion du retour à la terre (dans les villages), car l'enjeu au plan national est la réalisation de l'autosuffisance et la sécurité alimentaires.

Aussi, le gouvernement a-t-il lancé un ensemble de programme de sécurité alimentaire couvrant aussi bien l'agriculture vivrière, l'aquaculture que l'élevage.

Le secteur agricole contribuerait à hauteur de 5% en 2012 de la richesse nationale contre 4% en 2005. La part des populations rurales, aussi bien en termes d'emplois que de production, reste indéterminée.

En termes de quantités produites, selon les données globales de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), les estimations de la production en tonnes des cultures vivrières entre 2006 et 2012 sont résumées dans le tableau synoptique ci-après.

III.2 La production des cultures vivrières

Production (en tonnes)	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bananes plantains	273000	275000	275418	316778	364081	280000
Ignames	156000	158000	163868	186369	197735	204507
Manioc	235000	240000	243302	270812	282655	292415
Taros (colocases)	55000	56000	54636	57994	58213	60207
Arachides	17000	18000	20000	18000	18234	22947
Bananes	14605	13000	13530	15000	16500	16800
Maïs	32000	33000	34836	39975	41477	43500

Source : FAOSTAT

III.3 Les cultures de rente

La culture du café, du cacao et de l'hévéa fait partie des activités économiques qui contribuent aux ressources des populations rurales du Gabon. Ces produits sont plus cultivés dans le Nord et le Sud du pays. En 2009, le Gabon a lancé une politique agricole nationale destinée à régénérer l'industrie du cacao et du café.

Actuellement, le Gabon produit plus de 300 tonnes par an de café et de cacao, exportés essentiellement en Espagne, en France, aux Pays-Bas et aux États-Unis. Selon les autorités, la politique de réhabilitation des plantations devrait permettre de porter cette production à 2 500 tonnes à fin 2013, et par la suite d'en assurer une croissance régulière.

Répartition des réalisations du CACAO FEVE

Provinces	2009/2008		2010/2009		2011/2010**	
	Qté (T)	Valeur (M.FCFA)	Qté (T)	Valeur (M.FCFA)	Qté (T)	Valeur (M.FCFA)
Woleu-Ntem	31,7	20,605	79,56	51,714	187,05	121,5825
Ogooué-Ivindo	2,3	1,495	1,2	0,78	21	13,65
Ogooué-Lolo	43,4	28,21	11,62	7,553	73	47,45
Ngounié	0,8	0,52	1,095	0,71175	1,095	0,71175
Estuaire*	-	-	-	-	-	-
Moyen-Ogooué	-	-	-	-	-	-
Total campagne	78,2	-	93,475	60,75875	282,145	183,39425
Exportations	70,4	50,83	85,3	33,75776	254,145	203,316

Source : Caisse STAB

Répartition des réalisations du CAFE CERISE

Provinces	2009/2008		2010/2009		2011/2010**	
	Quantité(T)	Valeur (million FCFA)	Quantité(T)	Valeur	Qté(tonnes)	Val(million FCFA)
Woleu- Ntem	1	0,45	0,15	0,0675	5	2,25
Haut-Ogooué	65,51	29,4795	56	25,2	65,51	29,4795
Ogooué- Lolo	2,204	0,9918	0,8	0,36	5	2,25
Ogooué-Ivindo	8,67	3,9015	6,3	2,835	24,78	11,151
Ngounié	18,93	8,5185	19,1	0,71175	30,36	13,662
Moyen-Og*	-	-	-	-	-	-
Nyanga*	-	-	-	-	-	-
Estuaire*	-	-	-	-	-	-
Total campagne	96,314	43,3413	82,35	37,0575	130,65	58,7925
Exportations	40,8	50,83	50,1	14,75063	65	39

Source : Caisse STAB. * Délégations Provinciales nouvellement créées, ** estimations

Ces exploitations de café et cacao représentent une source de revenu pour les populations rurales à travers les achats que la Caisse de Stabilisation et de Péréquation(Caistab) réalise sur leur production.

Le tableau ci-après donne une idée des prix à l'achat et à la vente de ces productions.

	2009/2008	2010/2009	2011/2010**
Prix d'achat aux planteurs			
Cacao grade I	650	650	650
Cacao grade II	650	650	650
Café	450	450	450
Prix de vente à l'export.			
Cacao		396	800
Café		294	600

Source : Caisse de stabilisation et de péréquation- caisse Cacao-café. ** estimations

Les prix à la vente à l'exportation sont des prévisions et peuvent varier selon les fluctuations sur le marché international.

HEVEA

Production en tonnes/Année	2011	2010	2009	2008	2007	2006
BITAM	10861	12308	9761	10748	11431	9303
MITZIC	17759	18851	18556	19551	16520	16431
KANGO	9221	4151	1997	2912	373	-

Source : Caisse de Stabilisation et de péréquation

La production de l'hévéa à BITAM et MITZIC évolue à la hausse entre 2006 et 2011. En effet, celle-ci passe de 9 303 en 2006 à 10 861 en 2011 pour BITAM, soit une hausse de 16,8%. La production de MITZIC évolue de 8,08% passant de 16 431 à 17 759 durant la même période.

III.3.1 Statistiques de l'activité des pêches et aquacultures de 2007 à 2010

À côté de l'Agriculture, les activités économiques des populations rurales sont aussi constituées de la pêche et l'aquaculture. Le tableau ci-dessous présente l'évolution globale des chiffres de ce secteur sans préciser la part des activités des habitants des milieux ruraux. Qu'à cela ne tienne, les données relatives à la pêche artisanale et continentale nous permettent de dégager une tendance du poids de l'activité de pêche en zone rurale.

Evolution de l'activité pêche

Désignation	Unités	2007	2008	2009	2010
Pêche Industrielle	Tonne	7 015,70	5 860,20	3 696,20	6 340,3
	Milliard	15,4	13,5	9,2	11,2
	Armements	12	12	5	6
Pêche Artisanale	Tonne	21 298,7	15 665,70	15 793,2	15 951,6
	Milliard	16,7	10,2	10,1	10,1
Pêche Continentale	Tonne	9 652,00	5 911,40	10 480,8	10 661
	Milliard	9,7	7,6	12,6	16
Aquaculture	Tonne	124	116 ,6	125,5	127
	Milliard	0,2	0,2	0,3	0,3

Source : DGPA

III.3.2 Données de l'enquête-cadre sur les pêcheries artisanales et continentales au Gabon

StrateMajeure	Propriétaires		Propriétaires Pêcheurs		Pêcheurs		Mareyeurs		Total	Pirogues		Total	Total Engins
	H	F	H	F	H	F	H	F		mot	Sans mot		
Estuaire	114	32	465	38	829	243	17	463	2201	527	160	687	830
Haut-Ogooué	4	0	153	1	116	21	0	0	295	2	151	153	484
Moyen-Ogooué	25	13	622	145	470	215	1	6	1497	195	386	581	1091
Ngounié	0	0	151	4	191	38	0	0	384	23	132	155	460
Nyanga	1	1	123	7	151	13	0	0	296	47	88	135	332
Ogooué Ivindo	0	0	368	8	102	40	0	2	520	11	358	369	704
Ogooué-Lolo	1	0	84	0	40	1	0	0	129	0	81	81	196
Ogooué Maritime	15	7	413	60	414	102	11	48	1070	306	160	466	713
Woleu-Tem	1	0	293	4	77	27	0	0	402	1	296	297	529
Total	161	53	2672	267	2390	700	29	519	6791	1112	1812	2924	5339

Source : DGPA/PSPA-Enquête cadre 2007

III.4. L'élevage en milieu rural

En milieu rural, les paysans élèvent surtout des poulets, des canards, des porcins, des caprins etc. Ces animaux sont souvent laissés en divagation sans suivi adéquat. Pour une augmentation de cette production, en vue de la commercialisation de celle-ci, il est nécessaire de former les éleveurs et leur fournir les outils appropriés en guise de subvention.

Toutefois, un élevage de type industriel est pratiqué dans une certaine mesure. Le tableau ci-après nous donne une idée de la situation de 2010 à 2011.

Production liée à l'élevage

Espèces	2011	2010
Bovins	6066	6815
Ovins (moutons)	157	188
Ecurie (Chevaux)	11	10

Source : Caisse de Stabilisation et de péréquation

De 2010 à 2011, la production des bovins a connu une baisse de -11% ; celle des ovins a connu une baisse de -16%. Tandis que la production des chevaux a augmenté de 10%.

IV. Le revenu des ménages ruraux

Les activités qui constituent la source de revenu des ménages ruraux sont la pêche, la chasse, la cueillette, la culture des produits agricoles, les allocations de retraite, les transferts de fond (par les parents), les dons des hommes politiques, et depuis 2007 les allocations familiales reversées aux parents par la CNAMGS.

En milieu rural, la source principale du revenu des résidents est constituée des activités agricoles. Celui-ci peut donc être appréhendé par une évaluation du PIB agricole rural, dominé par les productions des filières des paysans.

Le tableau ci-après présente son évolution entre 2006 et 2012.

Évolution du Produit Intérieur Brut (PIB) aux prix du marché

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PIB Total en milliards de F CFA	4991,5	5476,2	6454,2	5130,7	7370,5	8866,3	9064,4
PIB Agricole rural milliards de F CFA	175,3	186,3	209,4	226,4	247,1	207,3	222,6
% PIB rural / PIB Total	3,51	3,40	3,24	4,41	3,35	2,33	2,45

Source : DGEPP (estimations)

Sur la période allant de 2006 à 2012, la production agricole des populations vivant en zone rurale (estimée au prix du marché) enregistre une légère tendance haussière, passant de **175,3 à 222,6** milliards de F CFA.

V. Les conditions de vie en zone rurale

En milieu rural, les populations ne bénéficient pas encore des conditions de vie modernes. Elles n'ont pas suffisamment accès à l'électricité et à l'eau potable (seulement 49%¹). De plus, les villages du Gabon captent difficilement le signal de la télévision et de la radio. L'accès au téléphone demeure limité à certains villages sur les principaux axes bitumés. Les dispensaires et les écoles manquent souvent de médicaments, de matériels scolaires et de personnels qualifiés.

¹ Selon l'EDSG II

Conclusion

A deux ans de la date butoir des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le présent Tableau de Bord Social décrit et analyse la situation sociale du Gabon de 2006 à 2012.

Sur le plan démographique, la population totale s'est accrue d'environ **300 000 habitants** selon les estimations de la Banque Mondiale.

Au cours de la période sous revue, le Gabon a connu une embellie économique avec un taux de croissance du PIB estimé à **5,3%** en 2012. Toutefois, le chômage est en hausse. Selon l'Office National de l'Emploi (ONE), le nombre de demandeurs d'emplois entre 2006 et 2012 est passé de **4 569** à **5 620**.

Dans le domaine de la Santé, l'offre a été améliorée suite à la construction de nouvelles structures hospitalières et la mise en place de la CNAMGS. L'espérance de vie en 2012 est de **63 ans**.

Les Groupes Vulnérables ont également bénéficié de la couverture sociale de la CNAMGS sous la rubrique Gabonais Economiquement Faibles (GEF). L'aide permanente annuelle aux personnes handicapées est passée de **50 000** à **75 000 FCFA**.

Le secteur de l'Education a enregistré d'énormes mutations consécutives aux recommandations des Etats Généraux de 2010. Globalement les résultats scolaires avec **51,5%** d'admis au BAC et **68,2%** au BEPC en 2012 sont appréciables.

Le déficit en logement estimé à **200 000** demeure important malgré de nombreuses mesures prises en matière d'habitat.

Le Monde rural est quant à lui marqué par une baisse de sa population (**14%** en 2012) dû à un exode rural continu.

Ont contribué à l'élaboration du TBS n°4

DIRECTION GENERALE

Directeur Général :

M. Jean Baptiste NGOLO ALLINI

Directeur Général Adjoint :

Mme. Aurélie KASSAT

Cellule des Enquêtes et Etudes Sociales :

Mme Ritta NGANDOU, **Chef de Cellule Enquêtes et Etudes Sociales, Secteur Education**

M. Jean-Louis MIHINDOU, **Secteur Santé et Nutrition**

M. Patrick LOEMBA, **Enseignement Professionnel**

M. Didier N'KOGHE OBAME, **Habitat**

M. Kevin BOUNGOUNGOU, **Monde Rural**

Mme Diane Christelle NKIET ép. BASSIVA, **Groupes Vulnérables**

Mme Prudence Castella YEBESSE ép. BADJIMBA, **Démographie-Economie**

Autres directions :

M. Rodrigue BEWOTSE, **Directeur Adjoint de la Prévision et des Analyses Economiques**

M. Christophe LEKOUGHA OYOUOMI, **Chef de Service de la Réglementation des Changes**

M. Régis SAMAMBOUNGOU, **Chef de Service Adjoint Microfinance**

Mme Cécile MAGANGA NZIENGUI, **Chef de Service Assurance**

Chargés d'Etudes

M. Ange DIEKO

M. Béchir LEBOUBA MAHAMAT

M. Cédric KOUMBA

M. Dan Romaric OBOUMADZOGO

M. Ulric MEZUI M'ENGONGA

Mme Ghislaine MINKUE

Mme Mireille AYITO OBIANG, ép. ENGONE